le Cheylard

REGARDS

- Taxe foncière : mode d'emploi
- Prix de séjour à la maison de retraite
- Enseignement
- Sabine Quindou de France 3 au Cheylard

BULLETIN MUNICIPAL N° 39
JANVIER 2010

Vente de Bijoux et Montres

Direct d'usine

Argent, Plaqué Or, Or 375‰, Acier

Altesse - Ines de la Fressange - GL - Kenzo - Ted Lapidus - Vallès-Dordal

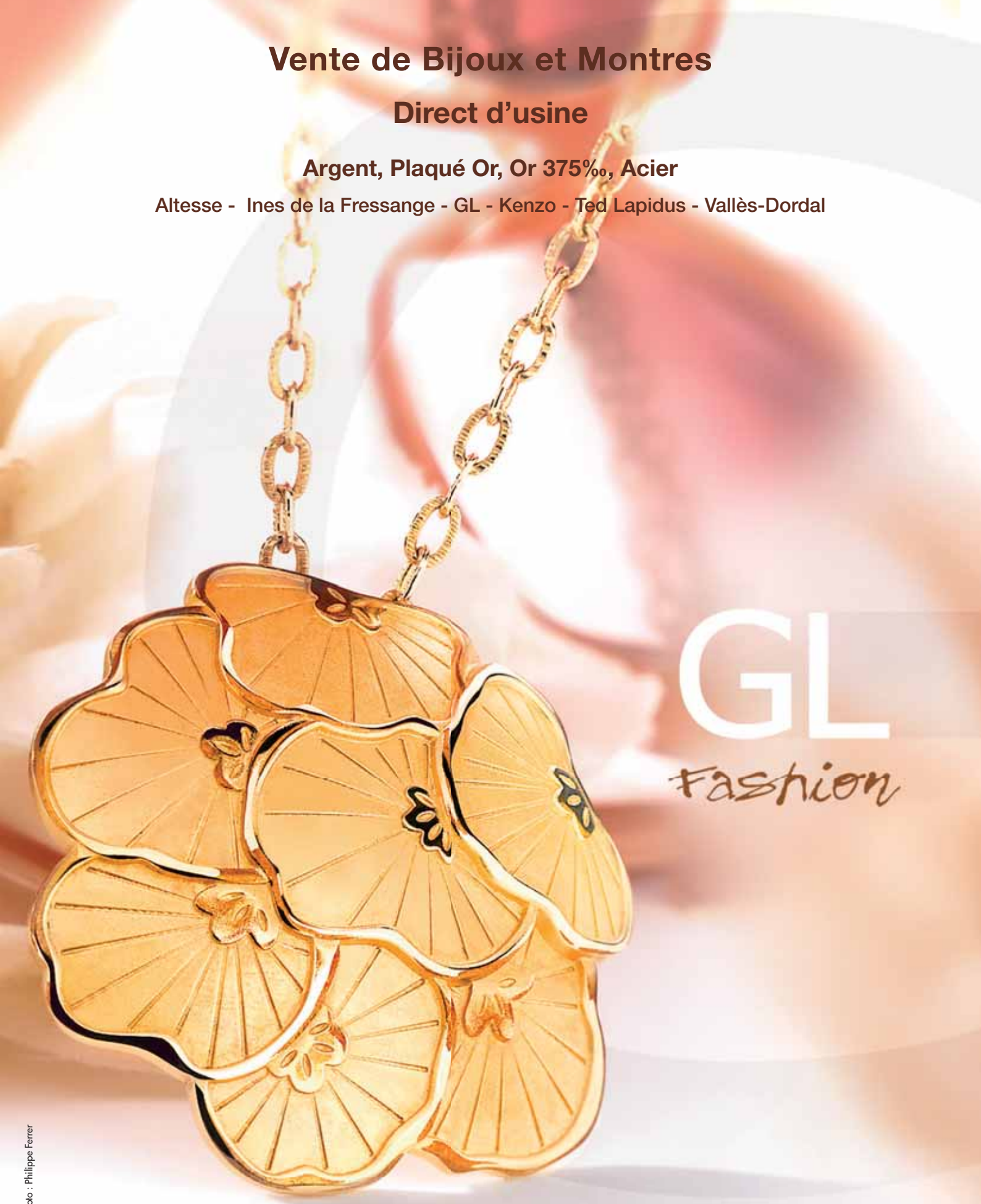

GL Boutique

6-8 avenue de Saunier 07160 Le Cheylard 04 75 29 02 11

CONJONCTURE S.A. - Crédit photo : Philippe Ferrer

Banque Delubac & Cie

Fondée en 1924

Experts et Indépendants

Appréciez la différence d'une banque privée et familiale fondée en 1924.

WWW.DELUBAC.FR

16, place Saléons Terras
07160 LE CHEYLARD

152, boulevard Haussmann
75008 PARIS

95, avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON

95, avenue d'Alsace-Lorraine
31000 TOULOUSE

Editorial

de Jacques Chabal

Maire du Cheylard
Conseiller général de l'Ardèche

Tout change, cette transformation a débuté il y a plusieurs décennies

Son moteur s'appelle la mondialisation. Son carburant, les technologies de l'information et de la communication. Son ressort, une productivité record. Ses nouveaux pilotes, les pays d'Asie, Chine en tête. Sa feuille de route, une croissance plus respectueuse des ressources naturelles et des équilibres de la planète. Ses mécanos, des entreprises de plus en plus internationalisées et efficaces. Sa vitesse, elle paraît sans limites !

Ce basculement sème un champ de fécondité pour nourrir la réflexion, l'analyse, le débat. Toutes les certitudes vacillent, ce qui suscite l'inquiétude mais doit aussi libérer un formidable espoir.

L'équipe que je dirige compte sur vous tous, sur votre participation active à l'enrichissement de notre savoir collectif et de la poursuite des projets qui mettent Le Cheylard et son territoire dans le bain de cette modernité, qui ne nous attendra pas.

Entre crises et réformes, nous restons force de proximité pour tous, entreprises, commerces, artisanat, tourisme… santé, désenclavement, culture, animation…

Et je sens bien maintenant, l'harmonie qui se crée autour de notre projet commun, malgré les aléas de vie, depuis le chômage, jusqu'à la maladie et souvent la solitude.

Notre industrie, notre économie locale toute entière ont besoin d'innovation… rien ne sera laissé au hasard, avec les importants nombreux projets mis en route par la commune et la Communauté de communes. Ils concourent à construire ce XXIe siècle chez nous.

Nous resterons ainsi parmi les leaders des territoires Rhônalpins.

Le Docteur Jacques Chabal et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

C... Janvier 2010

VILLE le Cheylard

Bulletin municipal
n° 39 - Janvier 2010
- Directeur de la publication : Jacques Chabal.
- Rédaction : municipalité du Cheylard et communiqués.
- Photos : services municipaux et photos communiquées, Claude Fougeirol, DL, S. Gayet et A. Bosc.
- Conception couverture : Oh studio.
- Maquette, graphismes, mise en page, impression : Impressions Modernes - Imprim'Vert® - 07 500 Guilherand-Granges.

N° d'imprimeur : 87.
Dépôt légal : janvier 2010.
Mairie : place de l'Hôtel de Ville
BP 60 - 07 160 Le Cheylard.
Tél. 04 75 29 07 10 - Fax 04 75 29 12 00
accueil@ville-lecheylard.fr

Sommaire

Enseignement 4
- Écoles publiques
- École Saint-François Régis
- Collège Saint-Louis
- Cité scolaire des Deux Vallées
- Population scolaire
- Conseil général : bourses, aides, prêts

Travaux 13
- Avoir la main verte
- Développement durable
- Travaux d'infrastructure locale
- Civilité
- Rénovation et entretien
- Château La Chèze
- Restructuration du site de Chambaud
- Amélioration de l'habitat

Valdac 20

Eyrieux Clair 21

Urbanisme 22

Finances 23
- Taxe foncière, mode d'emploi

Social 24
- CCAS
- Hôpital local
- Commémorations

Commerces 29

Divers 30

Centre de loisirs 31

Sport 32
- Rencontre avec les associations sportives
- Petite boule de La Gare
- Festi'sports
- Mobil foot
- Aérobox-fitness

Culture 36
- Rendez-vous culturels
- Festival du Cheylard “Les Articulés”
- Médiathèque

L’Arche des Métiers 44

Libre expression 45

État civil 47

Des fresques murales au ciel étoilé p. 14

Restructuration du site de Chambaud p. 17

Culture p. 36

Écoles publiques

École maternelle

Un projet fort de la petite à la grande section

Une centaine d'élèves ont pris le chemin de l'école maternelle en septembre. Ces élèves sont répartis dans une classe de petite section, une classe de moyenne section et une classe de grande section. Pour la deuxième année consécutive, la classe des deux ans ou "toute petite section" fonctionne différemment. Ce sont les maîtres de moyenne et grande section qui, tour à tour, mènent les apprentissages. Sur une même matinée, le maître de moyenne section prend les deux ans en motricité et musique… la maîtresse de grande section les prend en langage, découverte du monde… Les deux ans viennent deux demi-journées par semaine. La tâche des enseignants répartie, les effectifs beaucoup moins lourds et des petits groupes de petits adaptés aux besoins particuliers de cette tranche d'âge apportent un fonctionnement très propice à tout le monde, élèves comme adultes.

Cette année, l'équipe enseignante a décidé de mener un projet fort de la petite à la grande section. Ce projet consiste à placer les élèves dans une démarche de création en danse contemporaine. Une intervenante agréée par l'éducation nationale interviendra de Toussaint à avril.

Ce projet est financé par la subvention donnée à l'école par le Sou des écoles laïques. Il donnera lieu à un spectacle dans le cadre de "classes qui dansent" à Privas et nous l'espérons, une représentation au Cheylard.

Pourquoi la danse contemporaine ?

Parce qu'elle s'appuie sur un processus de création qui s'organise autour de trois pôles : symbolisation, expression et communication. Mise en jeu de l'imaginaire pour créer du mouvement et lui donner un sens, mise en jeu de l'imaginaire pour créer du sens entre les danseurs, les danseurs et les spectateurs. La danse a le double avantage de permettre un projet de groupe (spectacle, chorégraphie commune, création collective) et permettre à chacun de développer sa personnalité au travers d'improvisation individuelle et de composition personnelle.

Le thème choisi est le voyage : voyage dans d'autres pays du monde, voyage dans des pays imaginaires…

Ce thème amènera les classes à travailler (à leur niveau) sur les enfants d'ailleurs, leur culture, leurs pays, leur mode de vie… et servira de fil conducteur aux apprentissages en langage, arts visuels, motricité…

Sabine Merger, toujours partie prenante de nos projets, prêtera main-forte à l'accompagnement musical. ■

Brigitte Chanéac
directrice

École primaire

État de rentrée

Personnel

Depuis septembre 2009, l'école primaire publique accueille 177 élèves répartis dans 7 classes et une classe d'adaptation ouverte. Pascale Audric est la titulaire du poste qui accueille des élèves de l'école primaire et de la grande section de maternelle individuellement ou par petits groupes.
Un nouveau professeur des écoles a pris ses fonctions à la rentrée de septembre ; il s'agit de Béatrice Morello-Hubac en charge des CM1/CM2, qui était à l'école de Saint-Michel-d'Aurance, alors que Frédéric Valli est maintenant titulaire de secteur.
Pas de changement pour les autres classes : Laurence Chaussinand et Robert Desmare enseignent dans les classes de CP et CP/CE1, Laurence Valli au CE1, Claudine Besson au CE2 et Michel Delay au CM1/CM2 ; quant à la classe de Nicole Fayard, actuellement en congé maladie, elle est en charge de Maryline Arnaud-Bos.
D'autres personnes interviennent au niveau de l'école, notamment pour l'enseignement de la musique avec des professeurs de l'école départementale de musique. S'agissant de l'enseignement de l'anglais, il est assuré par les maîtres de chaque classe, et ce du CP au CM2.
Dans l'école deux autres personnes interviennent : une auxiliaire de vie scolaire (AVS) pour un enfant et une assistante d'éducation pour les classes du cycle 3 ; elle est là pour aider les enseignants et permet une meilleure prise en charge dans les travaux de groupes.

Locaux et matériel

La réfection de la salle de sport a été faite pendant les vacances d'été ; ce sont les employés municipaux qui s'en sont chargé (changement du revêtement de sol, réfection et peinture des murs). Les enfants, les enseignants et toutes les personnes utilisant cette salle sont ravis de l'accueil qu'elle procure.

Projets pédagogiques

L'année scolaire 2009-2010 verra la continuité du projet d'école : ouverture à la culture sous toutes ses formes (scientifique, littéraire, cinématographique, musicale…).
Visite et animations à L'Arche des Métiers : fête de la science 2009, du 16 au 20 novembre.

- Cycle 2 : animations en demi-groupe : "Planétarium" et "La baleine, le requin et l'hippopotame : histoire de famille" (à l'Office de Tourisme) ;
- Cycle 3 : animations en classe entière : "Faune et flore : quelles adaptations ?" (à l'école).

Animations temporaires :

- "Cuisine ta santé" de septembre à décembre (2 animations par an offertes par le CCAS à toutes les classes) ;
- cycles 2 et 3 : "Mange ma soupe !" (à L'Arche des Métiers) ;
- projet école et cinéma pour les classes du cycle 2 : 3 films seront visionnés au cours de l'année scolaire : Le bonhomme de neige, Peau d'âne, Kirikou et la sorcière ;
- projet école et cinéma pour les classes du cycle 3 : 3 films seront visionnés au cours de l'année scolaire : Chantons sous la pluie, Azur et Asmar, Bonjour ;
- utilisation de la salle du Dojo (salle d'arts martiaux) afin d'y pratiquer des activités d'acrosport ;
- sorties scolaires.

Voyage scolaire des classes de CP, CP/CE1, CM1/CM2 et CM2

Comme promis lors du précédent article, nous vous faisons partager les différents voyages de fin d'année, financés par le Sou des écoles.
C'est au cours du mois de juin qu'ont eu lieu les voyages scolaires de fin d'année. Trois classes de cycle 2 (CP, CP/CE1, CE1) et deux classes de cycle 3 (CM1/CM2, CM2) avaient choisi de visiter le site des éoliennes et l'École du Vent à Saint-Clément.
Deux dates différentes avaient été retenues pour chacun des cycles.
Les élèves se sont rendus au pied des éoliennes avec une animatrice et leur enseignant. Après une observation et une écoute attentives de ces deux moulins à vent du XXIe siècle, les élèves ont pu poser des questions plus précises sur leur taille et leur fonctionnement.
À l'école du Vent, les élèves répartis en plusieurs groupes, devaient mener une enquête avec une énigme à résoudre. Il fallait pour cela circuler d'une plate-forme à l'autre à la recherche d'indices :

- plate-forme du vent ;
- plate-forme habitée ;

- plate-forme des oiseaux où les élèves pouvaient tester un simulateur de vol et se prendre pour des oiseaux ;
- plate-forme des hommes avec les grandes découvertes de l'histoire du vol aérien des montgolfières aux avions ;
- plate-forme du son produit par la mise en mouvement de l'air dans différents appareils ou instruments de musique ;
- plate-forme de l'énergie du vent.

Les élèves ont pu, grâce à des maquettes et des manipulations aborder la notion d'énergie renouvelable et percevoir l'importance du vent pour la production d'énergie dans le monde de demain.
Les élèves de cycle 2 ont participé, eux, à un atelier de fabrication de cerfs-volants et chacun a pu tester sa propre réalisation.
Les élèves de cycle 3, après leur matinée à Saint-Clément ont rejoint le village des Estables pour une randonnée à pied au sommet du Mont Mézenc au départ de la croix de Peccata. Après un peu plus d'une demi-heure de marche, ils ont découvert le magnifique panorama qui s'étendait devant leurs yeux sur les vallées des Boutières ardéchoises ainsi que sur le département de la Haute-Loire. Les tables d'orientation étaient là pour les aider à se repérer. Le vent bien entendu était au rendez-vous et faisait tourner l'anémomètre de la balise météo.

Voyage scolaire des classes de CE1/CE2, CE2 et CM1

Pour clore l'année scolaire, le vendredi 12 juin 2009, les classes de CE2/CE1, de CE2 et de CM1 se sont rendues au festival jeune public de "l'Enfance de l'art" à Saint-Péray.
Au cours de cette journée, les enfants ont assisté à divers spectacles et à des ateliers de pratiques artistiques.
Cette journée était placée sous le signe de la rencontre et l'échange entre les jeunes spectateurs et les artistes. Conte, musique, mime, théâtre, magie, cirque et danse étaient au programme. Les enfants comme les adultes présents ont beaucoup apprécié cette journée riche en enseignements sous un soleil radieux. ■

Claudine Besson
directrice

École maternelle et primaire St-François Régis

Retour sur le premier trimestre de cette année scolaire

Les rencontres de l'équipe éducative

Les réunions de classes

Le mois de septembre a permis aux parents de rencontrer l'équipe enseignante à l'occasion des réunions organisées pour chacune des classes et de découvrir les programmes d'enseignement et le fonctionnement des classes.

L'assemblée générale

Le 20 octobre a eu lieu l'assemblée générale des associations de parents d'élèves : APEL et OGEC, en présence de Messieurs les représentants de la mairie, du Père Deloche, de M. Héritier directeur diocésain, de Mme Sophie Pinet animatrice formatrice, de M. Broguière, directeur du collège Saint-Louis, de Mme Chareyre directrice et de l'équipe enseignante.

Les parents pouvaient découvrir les différents projets pédagogiques et éducatifs de l'école et le rôle important que joue chacun des membres de la communauté éducative.

M. Julien, vice-président en charge de la commission jeunesse-famille à la Communauté de communes du Pays du Cheylard et M. Moisson, adjoint aux travaux à la mairie du Cheylard remerciaient les responsables de l'école Saint-François-Régis d'accueillir dans l'enceinte de l'école, les locaux de la crèche pendant la durée des travaux nécessaires à la réalisation des futurs locaux. En effet, pour faciliter la tâche des parents, les élus ont cherché un site en centre ville, sinon il fallait partir sur La Palisse avec toutes les contraintes que cela comportait (récupération des enfants des écoles en particulier). Les parents d'élèves pouvaient ainsi prendre connaissance de ce projet.

Les enseignantes présentaient les thèmes abordés dans le cadre de la culture chrétienne, qui a lieu à l'école une fois par semaine pour les classes de cycle 2 et 3 et, à l'occasion des grandes fêtes du calendrier Chrétien, pour les élèves de cycle 1, en complément des activités du catéchisme qui se déroulent en paroisse.

Le père Deloche et Mme Sophie Pinet soulignaient le travail important de Mme Rossiter, pour organiser le fonctionnement de la catéchèse en paroisse. M. Dessus, président d'OGEC et Mme Changeat, présidente de l'APEL et leurs équipes présentaient les activités des associations et les bilans financiers. M. Broguière citait les différentes actions conduites avec les élèves de CM2 et de 6e (petit-déjeuner à l'occasion de la semaine du goût, cross du collège, informatique..)

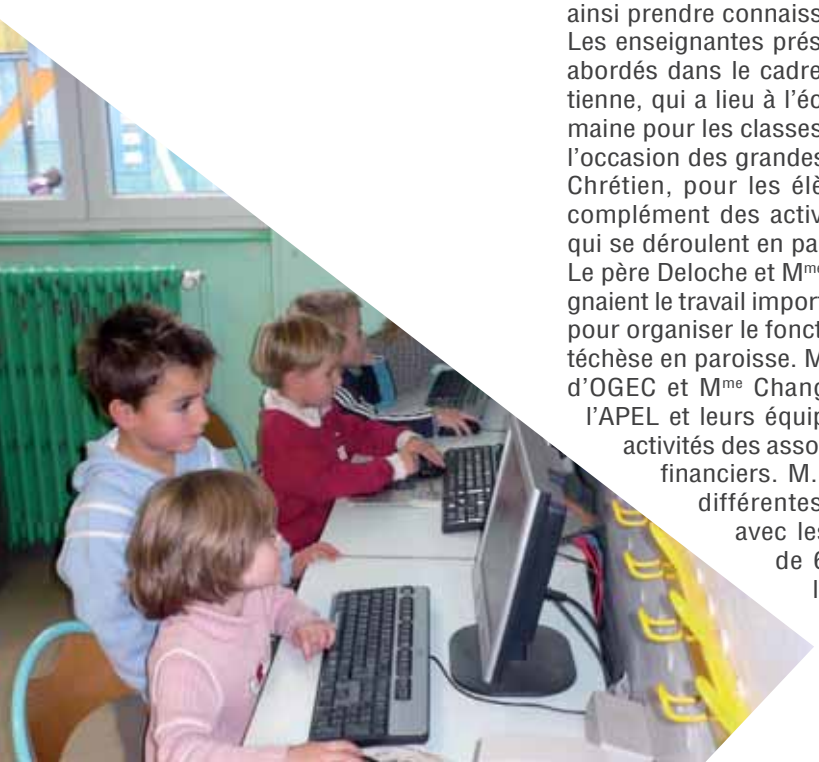

Les effectifs

Cette année, notre école scolarise 151 élèves répartis en 6 classes.

Le point positif de cette rentrée 2009 est l'effectif important d'élèves inscrits en petite section 1. En effet ce sont 25 élèves qui rejoindront les bancs de Saint-François-Régis.

L'équipe enseignante est reconduite et complétée par l'arrivée de Mlle Aurélie Vidal qui assure les heures de décharge de direction.

M. Héritier directeur diocésain, félicitait l'ensemble de la communauté éducative pour la dynamique de l'école et la richesse des projets proposés ; il a dit se réjouir de voir une école ouverte aux différentes activités proposées par la mairie du Cheylard et la Communauté de communes et qui sont d'une grande richesse (les activités scientifiques avec L'Arche des Métiers, les activités culturelles et artistiques avec la compagnie Janvier..)

Mme Sophie Pinet, animatrice et formatrice, soulignait la bonne gestion financière de l'école et encourageait l'équipe, à réfléchir sur les travaux à prévoir pour les années à venir.

Les priorités pédagogiques

Après l'analyse des résultats des élèves aux différentes évaluations, les priorités pour cette année seront les suivantes :

Les fondamentaux

- En français :
  - l'apprentissage du langage aux cycles 1 et 2,
  - la lecture et l'écriture au cycle 2,
  - l'orthographe au cycle 3.

• En mathématiques :
- l'étude des grandeurs et des mesures,
- la résolution des problèmes,
- l'apprentissage des tables de multiplication.

Mme Marie-Thérèse Moulet, enseignante ASH, apportera sa contribution, pour la mise en place des ateliers de prévention des difficultés.

Le suivi personnalisé des élèves

Il fait l'objet de rencontres régulières de l'équipe enseignante et des personnels qui interviennent auprès des enfants en difficultés.

L'aide personnalisée

Cette première partie de l'année scolaire a vu la reprise de l'aide individualisée. Le bilan réalisé, en juin 2009, après une année de fonctionnement, est apparu positif pour tous (enfants, enseignants, familles).

Un fil conducteur pour les apprentissages

Nous avons voulu donner aux élèves la possibilité de s'investir dans la réalisation d'une œuvre collective commune et apporter du sens aux apprentissages. Il s'agit de créer une comédie musicale sur le thème des quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu.

Pour ce projet, nous serons aidées pour la partie théâtrale de Mlle Marsal de la compagnie Janvier, et pour la partie musicale, de Mme Sabine Sambou, musicienne intervenant dans l'école.

L'aboutissement de ce travail sera une présentation auprès des parents, le samedi 8 mai 2010, à l'occasion de la soirée familiale.

L'intervenante en théâtre proposera en amont de la comédie musicale, un premier atelier d'initiation d'apprentissage des bases de l'expression dramatique (en février-mars).

Mme Sambou, à partir du mois de février, apprendra aux enfants les différents chants et les chorégraphies en lien avec l'équipe enseignante.

Une semaine spécialement réservée à la préparation de la comédie musicale est prévue du 3 au 7 mai (expression théâtrale, expression corporelle, arts plastiques...) et le samedi place au spectacle…

L'équipe enseignante a voulu relier ce projet aux autres champs disciplinaires obligatoires.

À travers les différentes disciplines et dans chacun des cycles, le thème "des 4 éléments" sera abordé (français, littérature, découverte du monde, histoire, géographie, informatique, pratique artistique, histoire des arts et culture chrétienne).

Les sorties scolaires seront également en lien avec ce thème.

À L'Arche des Métiers du Cheylard, les élèves de cycles 2 et 3 pourront découvrir l'animation : "l'eau ressource, l'eau force", les élèves de cycle 1 "Arcens : nos sens en bouteille".

Les enfants ont bénéficié d'une invitation à participer à l'annuel rendez-vous du Salon d'automne proposé par la Communauté de communes du Pays du Cheylard, le hasard fait bien les choses puisque le thème abordé était celui des 4 éléments : une visite très enrichissante éclairée des conseils artistiques de M. Guy Chambon.

L'équipe enseignante et les élèves sont ravis de conduire ce projet.

Poursuite des activités existantes

• enseignement de l'anglais dès la grande section de maternelle,
• liens avec le collège Saint-Louis,
• apprentissage de l'informatique validé par le B2I en CM2 (Brevet informatique et internet),

• éveil musical dans toutes les classes,
• activités sportives variées,
• ouverture à la culture scientifique grâce au partenariat avec L'Arche des Métiers,
• participation des enfants aux programmes culturels proposés par la mairie du Cheylard,
• sorties et voyages scolaires…

Les nouveaux aménagements

Cette année, grâce à l'équipe OGEC, l'école bénéficie d'une salle de motricité et pendant l'été, toutes les classes de l'école ont été équipées en matériel informatique récent avec accès internet (un grand merci à la banque Delubac qui nous a fait don des ordinateurs).

L'animation de l'école

L'APEL apporte sa contribution pour animer l'école (loto, Noël, soirée familiale, vente de petits pains…). Un grand merci aux responsables de ces associations de parents d'élèves et à leurs membres qui donnent de leur temps pour contribuer à la dynamique de l'école. ■

Isabelle Chareyre
directrice

C... les infos pratiques

Agenda des manifestations 2010

Portes ouvertes : 26 mars - Spectacle : 8 mai - Kermesse : 13 juin

A la cantine, petits et grands sont accueillis (3,20 € le repas acheté en carnet de 10 ou 20 tickets, inscriptions possibles le matin même).

La garderie gratuite, accueille les enfants dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 15.

La scolarité des petites sections de maternelle est gratuite. Pour les autres classes le coût par trimestre est de 32 € pour une famille d'un enfant, 52 € pour une famille de deux enfants est de 72 € pour une famille de trois enfants et plus.

Permanences de Mme Isabelle Chareyre, directrice, le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, secrétariat ouvert le jeudi après-midi. En dehors de ces horaires, un répondeur est à votre disposition pour laisser vos messages. ■

Collège Saint-Louis

Le collège Saint-Louis, Le Cheylard a obtenu 100 % de réussite en cette fin d'année scolaire. Tous les élèves du collège terminent l'année avec la satisfaction d'avoir réussi le diplôme national du brevet des collèges et pour 2/3 d'entre eux, avec une mention.

Félicitations donc aux élèves pour ces bons résultats, ainsi qu'à l'équipe éducative pour le travail et le suivi individualisé effectués tout au long de l'année. Ces résultats ne peuvent qu'encourager la motivation des uns et des autres et leur dynamisme.

Brevet des collèges : 100 % de réussite !

Collège Saint-Louis, un établissement qui continue à faire ses preuves.

Cyclisme

La section cyclisme du collège Saint-Louis propose la pratique du vélo sur route et du VTT encadrée par un professeur d'EPS. Elle s'adresse aux 3 niveaux 5e, 4e, 3e et s'inscrit dans l'emploi du temps scolaire des élèves (2 h 30) hebdomadaire. Les objectifs sont de permettre aux élèves de découvrir et approfondir cette pratique sportive tout en réussissant la scolarisation. Des conventions de partenariat avec le comité Ardèche de la Fédération Française de Cyclisme, le vélo club du Cheylard, l'UNSS et la commune du Cheylard permettent aux élèves de vivre l'activité à travers des compétitions, des entraînements le mercredi après-midi et l'organisation de course VTT (raid des Monts de l'Ardèche). L'élève devient un pratiquant autonome

Journées d'intégration 6e "Connaissance du groupe, du lieu, de la région"

Cette année, les journées d'intégration pour les élèves de 6e se sont déroulées sur deux journées avec les professeurs principaux, professeur de sport et le directeur.

• **Lundi 14 septembre** : départ à pied du collège pour une visite commentée de la vieille ville du Cheylard, le groupe des 6e étant constitué d'élèves internes ou demi-pensionnaires qui ne connaissaient pas vraiment notre localité.

La matinée s'est achevée par une course d'orientation par petits groupes aux abords du château de La Chèze. Après un bon pique-nique, nous avons continué par l'épreuve chronométrée de "Bike and run" (vélo et course à pied en équipes). Chaque groupe était constitué de trois élèves qui se relayaient tantôt à pied, tantôt sur un VTT tout au long d'un parcours balisé par le professeur de sport. Après cette journée sportive de rencontre entre élèves et professeurs c'est le retour au collège. Une halte à Aric s'impose pour avoir une vue panoramique du Cheylard et permettre à chacun de se situer géographiquement, discuter et se connaître.

• **Jeudi 17 septembre :** départ en car pour Vallon-Pont-d'Arc avec visite commentée le matin de l'exposition permanente "Grotte Chauvet" découverte en 1994.

Nous entrons dans la préhistoire avec des photographies réalisées par les spéléologues : Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel, Christian Hilaire. Nous découvrons, à travers une vidéo, le bestiaire de l'art pariétal, les vestiges préhistoriques des Gorges de l'Ardèche et la vie des hommes de Cro-Magnon : les premiers artistes de l'humanité. Après le pique-nique, les élèves s'initient à la production du feu et la taille du silex grâce à des ateliers pédagogiques.

Ces deux journées, l'une à dominante sportive et l'autre à dominante culturelle, contribuent à la cohésion du niveau 6e : participer, réaliser permet d'élargir l'horizon et de voir au-delà de "sa" classe.

L'option latin au collège Saint-Louis

Pendant les cours, nous avons pris l'habitude de nous vêtir à la nouvelle mode romaine.

Salvete amici ! (Bonjour les amis !)

Cette option nous permet de découvrir la civilisation romaine et d'étudier l'origine des mots.

Nous parlons latin presque couramment : lavabo, malus, agenda, referendum, ultimatum… et pour la plupart, nous sommes déjà très forts en version et en thème !

Chaque mercredi, nous nous transformons en journalistes. Le premier numéro consacré à la vie quotidienne à Rome est déjà sous presse. Vous pourrez vous le procurer bientôt auprès de nos vendeurs sur la place du marché du Cheylard.

Au cours de cette année, nous découvrirons également quelques sites. Nous nous rendrons une journée à Alba-La-Romaine et aux beaux jours, nous irons visiter quelques lieux célèbres de la Provence romaine.

Bene valete (portez-vous bien).

L'équipe des latinistes
du collège Saint-Louis !

Atelier artistique 2009/2010 "Chemin faisant"

Cette année 2009-2010 un atelier artistique, validé par le rectorat et la DRAC (Direction régionale de l'action culturelle), va débuter pour répondre à la demande d'une vingtaine d'élèves.

- Cet atelier sera mené en partenariat avec M. et M^me^ Simon artistes plasticiens céramistes.
- *"…être centré sur une pratique artistique à la fois réflexive, approfondie et créative…"* est le premier objectif visé dans ce projet.

Arlette et Marc Simon céramistes lors de l'atelier prédédent.

Les jeunes du niveau 4^e^ travailleront dans l'enceinte du collège en extérieur pour cheminer sur la voie de l'art contemporain, ils réaliseront une installation in situ : œuvre dont les éléments sont organisés dans un espace donné à la manière d'un environnement en fonction du lieu qui lui est destiné et sur lequel elle réagit.

L'atelier se nomme "chemin faisant", ensemble nous étudierons plusieurs notions : le point de vue, la lumière... dans une réalisation pérenne. Ce parcours visuel, tactile sera décidé et orienté par le groupe d'élèves. En opposition une petite partie du parcours sera éphémère.

- La relation entre l'œuvre artistique et l'espace architectural du collège s'établira grâce à la terre glaise et à la technique de l'émaillage. Le collège *"…lieu de rencontre essentiel entre le monde de l'éducation et celui de la création, entre les enseignants et les professionnels de l'art…"* où savoirs et savoir-faire se conjuguent, se donne pour deuxième objectif la réalisation collective de cette œuvre.

Nous profitons de l'article pour remercier toutes les personnes qui ont permis la naissance de ce projet et les partenaires financiers que sont le rectorat, la DRAC, l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique), l'APEL (Association des parents d'élèves), la commune et le Conseil général.

L'équipe éducative du collège Saint-Louis

Section européenne anglais

À la rentrée de septembre 2009, le collège Saint-Louis va renforcer son ouverture sur l'Europe en créant une section européenne anglais à partir de la 4^e^.

La maîtrise de l'anglais au quotidien et dans des domaines spécifiques comme la technologie, l'informatique ou les sciences est primordiale dans le monde du travail actuel.

L'objectif de cette section sera de former de futurs citoyens européens conscients de leurs racines, de la diversité des cultures au sein de l'Europe ; des citoyens prêts à s'engager dans divers projets internationaux tout au long de leur cursus scolaire, universitaire ou plus tard dans le cadre de leur profession.

Les élèves réaliseront des projets en anglais autour des sciences, des arts ou de l'histoire-géographie afin d'approfondir leurs connaissances linguistiques et étudieront la civilisation des pays anglophones comme l'Australie ou le Canada.

Modern' jazz

S'exprimer autrement qu'avec les mots, laisser de côté feuille de copie et stylo… et pourtant… raconter une histoire à un auditoire et lui transmettre des émotions… voilà le défi d'un groupe d'élèves de Saint-Louis !

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, des élèves de 6^e^ et 4^es^ – garçons et filles – se lancent dans la danse ! L'apprentissage est difficile, il faut d'abord apprivoiser son corps : le travailler, le renforcer, l'assouplir, en faire un instrument qui donnera "corps" à la musique.

Du travail en perspective ? Oui ! Mais toujours en musique, dans la bonne humeur, et parfois les fous rires ! La salle de danse de l'ancien couvent, aimablement laissée à notre disposition par la municipalité, est propice au travail et à la création. Ces cours de danse modern' jazz, aménagés dans le temps scolaire, allient activité sportive et artistique. Certains découvrent, d'autres approfondissent, mais tous apportent enthousiasme et énergie débordante. Éléments très importants, car le point d'orgue de toutes ces séances sera le spectacle de danse de l'association Liber Tempo auquel ils participeront au mois de juin 2010. ■

Jean-Michel Broguière
directeur

La cité scolaire des Deux Vallées

Le mot du proviseur

La rentrée de la cité scolaire s'est bien passée. Une fois l'agitation médiatique apaisée, chacun s'est remis au travail. Les objectifs et les stratégies mis en place ont montré leur efficacité et ont été reconduits.

Quelques nouveautés à remarquer :

- **deux nouvelles salles de classes** pour les lycéens, permettent d'accompagner l'augmentation des effectifs de la cité (+ 200 élèves en 6 ans).
- **un emploi du temps privilégiant deux pistes :** une pause méridienne de 2 heures pour un maximum de collégiens ainsi qu'une répartition étudiée des heures de permanences pour permettre à celles-ci d'être un moment de travail plus efficace.
- **l'accompagnement éducatif** est renouvelé au collège sous une forme diversifiée : l'aide aux devoirs est de nouveau en soirée mais un atelier théâtre et une chorale sont mis en place sur le temps de midi.
- **l'internat et son extension** depuis 2 ans, dans les locaux de l'école primaire, affichent toujours complet. Ce qui permet à 60 lycéens du secteur de bénéficier d'excellentes conditions de travail et d'accueil.

Nicolas Chastel
proviseur

Résultats aux examens 2009

Série L		Série ES		Série S		Série STI		BEP MEI		BEP ETT		CFG		BREVET	
Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
11	11	20	19	34	34	14	14	12	12	7	7	12	12	70	65
100 %		95 %		100 %		100 %		100 %		100 %		100 %		92,8 %	

Séjour aux Estables en septembre 2009

Lundi 14 septembre, deux cars attendent les 84 élèves de 6e du collège ; direction les Estables, en Haute-Loire. Ce séjour sera une bonne occasion pour les élèves de faire connaissance avec leurs nouveaux camarades et leurs professeurs, tout en pratiquant des activités sportives. À l'arrivée, c'est un temps d'automne qui est au rendez-vous, froid, vent et brouillard ! Mais il en faut plus pour décourager les collégiens ! Après un pique-nique à l'abri des arbres, tous graviront les pentes du mont Mézenc jusqu'au sommet où une éclaircie permettra d'admirer le paysage. Après une bonne nuit de sommeil au village VVF des Estables, les élèves sont prêts pour pratiquer l'accrobranche et le VTT. Le mercredi, la pluie s'est invitée, rendant impossible toute activité extérieure, mais c'est sans compter sur les ressources du centre d'accueil et l'imagination des professeurs ! C'est ainsi que les élèves ont pu obtenir un brevet de natation et pratiquer des activités ludiques et musicales, jusqu'en début d'après-midi, heure fixée pour le retour au collège. Les élèves sont rentrés avec de bons souvenirs à partager et prêts à aborder une bonne année scolaire ■

AUX URNES LYCÉENS !

Comme à chaque rentrée scolaire, nos lycéens ont été appelés à élire leurs représentants dans les différentes instances de la vie lycéenne. Temps fort de démocratie, ces élections s'inscrivent dans l'axe du projet d'établissement relatif à la construction de la citoyenneté.

Organisé à trois échelons :

1 : les élections des délégués de classe,

2 : les élections au conseil de vie lycéenne appelé plus communément le CVL,

3 : les élections au Conseil d'administration, dans le même schéma que les élections de nos représentants locaux et nationaux, elles rencontrent un vif succès, tant au niveau des candidatures qu'au niveau de la participation. Un grand merci à la mairie du Cheylard pour le prêt des urnes et isoloirs.

Année scolaire 2009/2010

Population scolaire de la commune

(effectifs des établissements publics et privés à la rentrée de septembre)

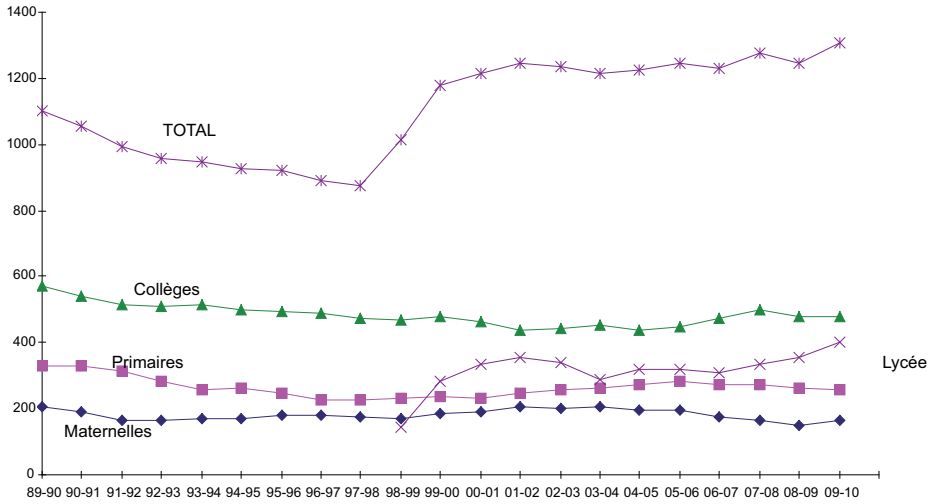

		NOMBRES D'ÉLÈVES				TOTAUX			Différence année précédente
		EXTERNE	INTERNE	DEMI-PENS.	TOTAL	PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL	
ÉCOLES MATERNELLES	**Total**	**131**		**32**	**163**	**97**	**66**	**163**	**+ 13**
Publique		75		22	97	97		97	+ 3
Privée		56		10	66		66	66	+ 10
ÉCOLES PRIMAIRES	**Total**	**173**		**86**	**259**	**176**	**83**	**259**	**- 3**
Publique		110		66	176	176		176	+ 1
Privée		63		20	83		83	83	- 4
COLLÈGES	**Total**	**116**	**40**	**326**	**482**	**334**	**148**	**482**	**+ 1**
Public		76		258	334	334		334	+ 12
Privé		40	40	68	148		148	148	- 11
LYCÉE	**Total**	**52**	Internes Extern 2 / Internes 58	**294**	**404**	**404**		**404**	**+ 50**
2e générale et technologique		15	1 / 19	123	158	158		158	+ 9
1re et terminale S		11	1 / 11	58	81	81		81	+ 13
1re et terminale ES		6	12	38	56	56		56	+ 10
1re et terminale L		5	5	28	38	38		38	+ 15
1re et terminale STI génie électrotechnique		9	7	27	43	43		43	+ 9
Terminale BEP électrotechnique		1	2	10	13	13		13	- 14
(1re et terminale BEP MEI pour mémoire)									- 7
2e professionnelle EEEC (1re année BAC pro)		3	2	10	15	15		15	+ 15
TOTAUX GÉNÉRAUX		**470**	**2** / **98**	**738**	**1247**	**1011**	**297**	**1308**	**61**

Infos

Modalités d'attribution des interventions du Conseil général pour :
- **bourses départementales d'études et d'apprentissage,**
- **aide à la restauration et à l'hébergement (collégiens),**
- **prêts d'honneur aux étudiants**

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

BOURSES DÉPARTEMENTALES D'ÉTUDES
Année scolaire 2009-2010

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Poursuivre des études dans un établissement public ou privé, dispensant un enseignement du second degré (6ème à Terminale) ou supérieur.
- Ne pas bénéficier d'une bourse nationale.
- Parents domiciliés en Ardèche.
- Conditions de ressources.

MODALITÉS

- Les ressources à prendre en considération pour l'année scolaire 2009-2010 sont celles de l'année **2008**.
- Les dossiers doivent être transmis à l'adresse suivante :

CONSEIL GÉNÉRAL
Service Éducation
BP 737
07007 PRIVAS CEDEX

- Les formulaires doivent être demandés **à compter de la rentrée scolaire,**
  - soit par téléphone (F. COSTE - 04.75.66.79.03),
  - soit par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus,
  - soit par courriel fcoste@ardeche.fr.

NB : Les informations relatives à ces dossiers font l'objet d'un traitement automatisé. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ardèche, Service Éducation, rue de la Recluse – 07000 PRIVAS, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

AIDE à la RESTAURATION et à L'HÉBERGEMENT en faveur des COLLÉGIENS
Année scolaire 2009-2010

OBJET :

Aide pour frais de cantine, en faveur des collégiens qui bénéficient de la "bourse nationale au taux 1".

MONTANT DE L'AIDE :
- demi-pensionnaire : 70 €,
- internes : 140 €.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
- collégiens internes ou demi-pensionnaires,
- collégiens bénéficiant de la "bourse nationale au taux 1",
- parents domiciliés en Ardèche.

MODALITÉS :

1. **Cas des collégiens scolarisés en Ardèche :**
   - pas de dossier à constituer par les familles,
   - versement de "l'aide à la restauration" au collège (le montant sera déduit des frais de pension ou de demi-pension).

2. **Cas des collégiens scolarisés hors Ardèche :**

Transmettre, à l'adresse indiquée ci-après, les documents suivants :
- une copie de la notification d'attribution de la "bourse nationale au taux 1",
- un certificat de scolarité,
- un RIB du représentant légal.

Adresse pour l'envoi de ces documents :
Conseil Général de l'Ardèche
Service Éducation
BP 737
07007 PRIVAS CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire :
Service Éducation : 04.75.66.79.03

NB : Les informations relatives à ces dossiers font l'objet d'un traitement informatisé. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ardèche - Service Éducation -Rue de la Recluse - 07000 PRIVAS - dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

BOURSES DEPARTEMENTALES D'APPRENTISSAGE
Année scolaire 2009-2010

Les élèves pensionnaires et demi-pensionnaires des Centres de Formation d'Apprentis, dont les parents sont domiciliés en Ardèche, peuvent prétendre à l'attribution d'une bourse d'apprentissage.

Les élèves scolarisés dans les CFA de LANAS, ANNONAY et LIVRON doivent retirer le formulaire nécessaire à la constitution du dossier auprès du secrétariat du CFA. Ils doivent également remettre leur dossier complet à ce même secrétariat qui centralise les demandes.

Les élèves scolarisés dans d'autres CFA peuvent se procurer les formulaires, soit par téléphone (04.75.66.79.03), soit par courrier à l'adresse indiquée ci-après :

CONSEIL GENERAL
Service Éducation
BP 737
07007 PRIVAS CEDEX

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 2010 à l'adressée indiquée ci-dessus.

NB : Les informations relatives à ces dossiers font l'objet d'un traitement automatisé. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ardèche, Service Éducation, rue de la Recluse – 07000 PRIVAS, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

PRÊTS D'HONNEUR AUX ÉTUDIANTS
Année universitaire 2009-2010

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Poursuivre des études du niveau de l'enseignement supérieur (avoir le statut étudiant)
- Avoir la nationalité française
- Les parents doivent être domiciliés en Ardèche depuis plus de 3 ans
- La limite d'âge est fixée à 30 ans (dérogations possibles)

MONTANT

- 1 000 € maximum pour une année universitaire.
- Possibilité de 3 prêts sur l'ensemble du cursus universitaire.

REMBOURSEMENT

- Le prêt est remboursable sans intérêts
- Un échéancier devra être proposé par le candidat dans le courant de l'année suivant la fin de ses études.
  En tout état de cause, la procédure de demande de remboursement des sommes dues sera engagée 3 ans après la fin des études.

CONDITIONS DE RESSOURCES

A titre indicatif, le quotient familial est fixé à 1 078 € pour un parent isolé, et à 854 € pour un couple, augmenté de 546 € par personne composant la famille, majoré à nouveau de 546 € par enfant scolarisé dans l'enseignement supérieur (excepté le candidat).

Le revenu mensuel $\left[\frac{\text{Revenu imposable}}{12}\right]$ ne doit pas excéder le montant obtenu.

Exemples :
1) Couple avec 3 enfants : 854 € + (5 x 546 €) = 3 584 €
2) Couple avec 3 enfants dont 2 étudiants : 854 € + (5 x 546 €) + 546 € = 4 130 €.

Toutefois le quotient familial ne constitue que l'un des critères d'appréciation du dossier ; il n'ouvre donc pas systématiquement droit à l'attribution d'un prêt, les prêts étant accordés par la Commission Permanente dans la limite du crédit inscrit au budget départemental.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

- La Commission Permanente du Conseil Général se prononce sur ces dossiers dans ses séances des mois d'OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE, FEVRIER et AVRIL.
- Les dossiers doivent parvenir au Conseil Général – Service Éducation – un mois avant la séance de la Commission Permanente à laquelle ils sont présentés (pour le 1er octobre pour la commission de novembre, etc ...).
- Les candidats peuvent se procurer le formulaire réglementaire auprès de mes services (Tél. 04.75.66.79.03), ou à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL
Service Éducation
B.P. 737
07007 PRIVAS CEDEX

NB : Les informations relatives à votre dossier font l'objet d'un traitement automatisé. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ardèche, Service Éducation, rue de la Recluse – 07000 PRIVAS, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

Avoir la main verte

Concours : fenêtres, balcons et jardins fleuris

L'objectif de ce concours communal est de favoriser le fleurissement de notre commune en complétant l'effort réalisé par la municipalité, afin d'offrir aux habitants et aux touristes un cadre de vie encore plus agréable et faire du Cheylard une commune où il fait bon vivre.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir "la main verte". Avec seulement quelques graines ou plantes, un peu d'eau, d'amour et d'imagination, la nature se chargera du reste.

Votre plaisir à jardiner fera l'admiration des autres, alors vite, à vos outils de jardin !

5 catégories seront primées :

- maison avec jardin visible de la rue,
- balcons et terrasses,
- fenêtres ou murs fleuris,
- immeubles collectifs,
- commerces/entreprises.

Les compositions végétales seront évaluées selon les critères suivants :

- diversité et quantité des plantes utilisées,
- harmonie de la composition,
- originalité,
- qualité des plantations,
- approche écologique (pour ce dernier critère les participants sont invités à décrire en quelques lignes les méthodes respectueuses de l'environnement employées lors de la réalisation et de l'entretien de leur fleurissement).

Le règlement complet et le bulletin de participation seront disponibles en Mairie du Cheylard et sur le site internet **www.ville-lecheylard.fr** à partir du 1er avril 2010.

Les élus du Cheylard construisent le développement durable

Le développement durable ou développement soutenable est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliqué à la croissance économique et reconsidéré à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques et culturels généraux d'une planète globalisée.

Le développement durable répond aux besoins des générations

Selon une définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le développement durable est *"un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*, deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins essentiels pour tous et l'idée de limitation de ces mêmes besoins.

Face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste de manière mondialisée, le développement durable est une réponse de tous les acteurs pour reconsidérer la croissance économique à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques, environnementaux et sociaux du développement.

Affirmer une double approche dans le temps et dans l'espace

Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles, d'affirmer une double approche dans le temps et dans l'espace pour utiliser, aujourd'hui les ressources de la Terre, mais aussi d'en assurer la pérennité afin que, demain chacun puisse également en profiter.

On peut considérer que les objectifs du développement durable se partagent entre trois grandes catégories :

- ceux qui sont à traiter à l'échelle de la planète,
- ceux qui relèvent des autorités publiques à travers les réseaux territoriaux,
- ceux qui relèvent de la responsabilité des entreprises.

La ville du Cheylard réfléchit au réseau de chaleur

Au niveau de la collectivité territoriale, les élus du Cheylard réfléchissent à la manière de subvenir à nos besoins actuels (sans avoir à utiliser des ressources non renouvelables) tout en alliant efficacité technologique et sobriété par l'utilisation des EnR (énergies renouvelables).

Avec l'aide d'un cabinet spécialisé, nous réaliserons un réseau de chaleur fonctionnant au bois naturel déchiqueté (provenance départementale) et alimentant les bâtiments communaux et intercommunaux ainsi que les "gros consommateurs". Nous limiterons ainsi nos consommations d'énergies fossiles et participerons à l'effort contre le réchauffement de la planète par une diminution importante des rejets de dioxyde de carbone et de soufre.

Gardons en mémoire la très belle phrase prêtée à Antoine de Saint-Exupéry : *"Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants".*

Bernard Moisson
adjoint aux travaux

Travaux d'infrastructure locale

Éclairage public

Après l'éclairage de la place de la Gare, les travaux d'éclairage public des quartiers de Vialon et de Plaisance viennent d'être achevés et donnent ainsi plus de sécurité et de confort aux habitants et usagers de la route.

Lancement du diagnostic accessibilité dans les bâtiments recevant du public et de la voirie urbaine

À l'échéance 2015, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances impose que tous les établissements recevant du public soient rendus accessibles aux personnes handicapées.
Précisant cette loi, un décret du 17 mai 2006 instaure l'obligation de procéder à un "diagnostic d'accessibilité" des établissements recevant du public de 1re à 4e catégories. Environ 700 000 bâtiments existants sont concernés : les bâtiments de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics mais aussi les établissements privés, notamment les surfaces commerciales. Le diagnostic consiste à évaluer les dysfonctionnements d'accessibilité et les solutions possibles afin d'aboutir à une programmation de mesures correctives (réorganisations fonctionnelles, formation et sensibilisation, solutions techniques et technologiques…). Le rapport sera rendu au printemps.

C… un rappel

Des fresques murales au ciel étoilé

Après une première réalisation en 2008, les travaux au passage Vernet se sont terminés en début d'automne par l'achèvement des fresques murales. La qualité des finitions et des matériaux mis en œuvre par les services techniques municipaux et l'entreprise 7e sens, redonnent vie et lumière à ce passage important qui relie le parking et les commerces du centre ville.
Tout comme le passage Vernet, le passage couvert de l'Office de tourisme a fait peau neuve en 2009. Il donne un cadre moderne, lumineux et plus accueillant aux touristes qui se rendent à l'office de tourisme qui soulignons-le, a obtenu sa troisième étoile cette année. Photos et visuels sur les murs, ciel étoilé la nuit, attendent désormais le visiteur.

Sentier Pré Jalla La Palisse

Ce sentier qui part du complexe sportif de Pré Jalla et qui rejoint la salle des fêtes est maintenant sécurisé au niveau du pont de la nouvelle traversée. Les travaux ont consisté à la réalisation d'un béton pour faciliter le cheminement et la pose d'un garde corps aux endroits dangereux. Ce chemin permet aux promeneurs de se balader sans avoir les nuisances de la circulation routière, dans un cadre naturel et en toute sécurité. Un balisage du parcours est à l'étude ■

Allons, un peu de civilité !

De nombreux automobilistes garent leurs véhicules n'importe où, n'importe comment, sans se soucier des piétons. Tout individu dans sa vie aura un jour des difficultés pour se déplacer (parents avec poussette, personnes à mobilités réduites temporaires – jambe cassée… – ou définitives, déficients visuels, personnes âgées…) et se retrouvera alors en difficulté devant un véhicule mal stationné sur la chaussée ou empiétant sur le trottoir. Cette situation courante dans notre ville peut être source d'accident et provoque le mécontentement des autres automobilistes qui doivent éviter les piétons marchant sur la chaussée.

Respectez les autres pour qu'ils vous respectent ! Alors stationnez votre véhicule dans les cases de parking, n'empiétez pas sur le trottoir et les passages piétons et enfin laissez libres les cases handicapées à ceux qui en ont besoin.

Vandalisme… il coûte cher

Régulièrement des actes de vandalisme sont constatés sur la commune, principalement sur le mobilier urbain. Par exemple, les tables de l'aire de pique-nique de Roche Chevillère mises en place à la fin du printemps dernier, sont déjà dans un état déplorable (inscriptions, brûlures, gravures…). Les bancs des parcs et jardins subissent le même sort, les poubelles sont arrachées ou brûlées, les vitres des panneaux d'affichage brisées… et la liste est longue !

La bêtise de quelques-uns coûte cher à tout le monde, par exemple : une table de pique-nique coûte environ 500 euros, une poubelle 300…, malheureusement ce sont autant de sommes d'argent perdues pour d'autres projets. ■

Travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine

La Chapelle

Les travaux de la Chapelle de l'ancien couvent se sont terminés en décembre, la commune du Cheylard dispose maintenant d'une nouvelle salle culturelle polyvalente.
La grande salle (ex-chapelle) est dédiée aux spectacles, elle permet d'accueillir environ cent vingt personnes.
Jouxtant la grande salle, une pièce d'environ 40 m² permet d'accueillir non seulement les expositions temporaires, mais peut aussi servir, grâce à des moyens audiovisuels, aux conférences, débats… tout en étant indépendante de la grande salle par la mise en place d'une cloison amovible.

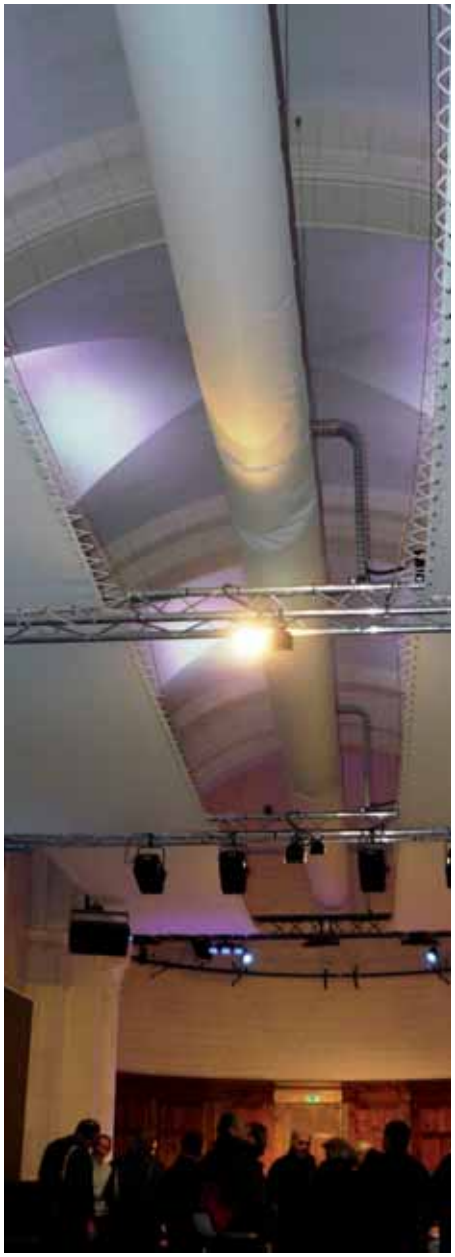

Écoles publiques

À l'école maternelle : la rénovation des fenêtres et portes continue, par le remplacement l'été dernier des baies vitrées de la salle de jeux et de la porte d'entrée. Pendant les vacances de la Toussaint les employés municipaux ont refait à neuf le hall d'entrée (peinture, mobilier, tableaux). Les travaux de rénovation se poursuivront en 2010.

À l'école primaire : après la rénovation du sol de la salle de sport, les murs ont été entièrement refaits en juillet-août par l'équipe technique qui a réalisé un gros travail de peinture et de boiserie.

Le château La Chèze

Comme vous le savez, depuis 1989, chaque été, notre association organise un chantier de bénévoles afin de mener à bien ce formidable et ambitieux projet qu'est la reconstruction du château de la Chèze. Grâce à la motivation, le courage et la détermination de tous ces bénévoles mais aussi grâce à votre soutien à tous, nous pouvons chaque année continuer cette extraordinaire aventure.

L'été 2009, le chantier de bénévoles a eu lieu du 20 juillet au 19 août à un rythme encore "soutenu".

http://lacheze.site.voila.fr

L'aventure extraordinaire continue

Divers travaux ont été réalisés

- **Rejointoiement du deuxième niveau intérieur du donjon** (deux grandes pièces) et d'une partie du mur extérieur côté sud (autour de la grande porte de l'Orangerie) ;
- **pose de 31 marches en pierre dans l'escalier.** Toutes les marches sont maintenant reposées et ceci permet d'accéder à l'ensemble du château. Merci encore à la Mairie pour le financement de la fourniture et de la taille de ces 31 marches, ainsi que la rémunération d'un professionnel pour encadrer ce chantier de pose ;
- **pose d'un linteau de porte dans la montée d'escalier ;**
- **continuation de la reconstruction de la tour sud-ouest** qui est achevée pour le gros-œuvre. L'utilisation d'une grue financée par la commune depuis 3 ans, nous a permis cette réalisation. En six chantiers d'un mois nous avons remonté la tour sur 17,80 m de hauteur avec une épaisseur des murs de 1,20 m à 1,80 m ;
- **traitement préventif des 2 derniers plafonds à la française** posés dans la salle d'audience et les chambres ;
- **entretien des bois** (portes et fenêtres à l'huile de lin) ;
- **pose de plus de cinquante mètres carrés de tomettes dans la salle des fresques** (tomettes neuves achetées par l'association aux tuileries Perrin près du Puy-en-Velay). Cette pièce est finie ;
- **pose de tomettes identiques** devant l'accès à la Chapelle ;
- **travaux préparatoires au rejointoiement de l'Orangerie.**

Une motivation exceptionnelle des bénévoles a encore marqué ce chantier 2009. On peut retenir leur bonne humeur, leur participation active à toutes les activités du chantier. Il y a bien sûr les fidèles qui rejoignent chaque année le chantier avec toujours autant de détermination et les nouveaux bénévoles jeunes et moins jeunes qui nous ont rejoints pour cette aventure. Tout cela a permis de faire vivre ce chantier dans une convivialité particulièrement appréciable.

Visites guidées

Des visites guidées sont proposées les jours ouvrables à 16 heures pendant le chantier.

La journée "portes ouvertes" du 15 août 2009 connaît toujours autant de succès : préparation et cuisson de pâtisseries au four à pain. Cette journée est toujours très appréciée des visiteurs d'autant que les troupes des "Mercenaires du Velay" accompagnés des musiciens les "Natchypois" nous apportent leur concours pour créer de l'animation.

Les Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre ont permis d'accueillir beaucoup de visiteurs.

Nous avons compté près de 1 500 visiteurs au total pour l'ensemble des visites réalisées lors du chantier, au cours des Journées du Patrimoine et sur demande (pour les groupes) au cours de l'année 2009.

L'année prochaine sera encore une année majeure puisqu'on devrait assister à la pose des toitures du corps principal du bâtiment et de la dernière tour reconstruite.
Merci à tous ceux qui nous appuient et nous soutiennent depuis tant d'années ! Le Château de la Chèze a quasiment retrouvé sa "splendeur" d'avant 1945 et pourra "profiter" aux Cheylarois dans un très proche avenir. ■

Gilles Oger
président de l'ASPB

Restructuration de l'offre touristique : hôtellerie de plein air

Etat actuel
• Mairie Le Cheylard
Réhabilitation et aménagement d'un ancien site de baignade sur l'Eyrieux, à proximité du Camping de Chambaud •
Photomontage de l'aménagement du seuil sur l'Eyrieux vue depuis l'aval

Le site de Chambaud en ligne de mire

Une étude est actuellement en cours sur l'hôtellerie de plein-air au Cheylard. Bien entendu, le camping de Chambaud est particulièrement ciblé dans le cadre de cette étude, confiée au Cabinet MLV Conseil.
Toutefois, le réaménagement et l'extension du camping de Chambaud ne pourront être envisagés que si la commune obtient préalablement l'autorisation nécessaire à la réhabilitation de la baignade dite "de Chambaud", les dispositifs réglementaires concernant l'intervention dans les cours d'eau s'étant considérablement complexifiés ces dernières années.

Pierre Cros
délégué au tourisme

egis eau

PACT Habitat et Développement Ardèche

Permanences d'information sur l'amélioration de l'habitat

Nécessité de refaire votre toiture, de changer votre chaudière, d'adapter votre logement ou de faire des travaux d'économie d'énergie ? Le PACT Habitat et Développement Ardèche (PACT H&D, ancien Cal 07) reprendra les permanences d'information personnalisées sur les possibilités d'aides en faveur des travaux de réfection des logements, et d'aider les personnes intéressées à constituer leur dossier de demande. Les logements locatifs comme les logements occupés par leurs propriétaires sont concernés. Tous les travaux (sauf d'entretien) sont pris en compte, à des hauteurs et à des conditions variables selon les cas, d'où la nécessité de se renseigner auprès de spécialistes. Les aides peuvent aller de 30 à 55 % (voire plus) pour réaliser un ou des logements locatifs, de 25 % (travaux d'amélioration notamment économies d'énergie) à plus de 70 % pour des travaux permettant à une personne de vivre en autonomie chez elle : salle d'eau adaptée, chauffage autonome, monte-escalier, etc. (voir exemples dans l'encadré).

Rendez-vous, en mairie du Cheylard, lors des permanences qui se dérouleront en 2010, ou appelez le 04 75 66 13 80 (tous les jours au PACT H&D Ardèche à Privas).

L'éco subvention, une priorité de l'ANAH

De plus cette année l'État (par l'intermédiaire de l'ANAH agence nationale de l'habitat) a mis l'accent sur les économies d'énergie, suite au Grenelle de l'environnement : pour les travaux d'isolation, de chauffages écologiques, etc., les subventions se cumulent avec des crédits d'impôts. La commune du Cheylard, en accueillant ces permanences d'information, participe à l'action financée par l'État (ANAH), le Département, les caisses de retraite, la CAF, le crédit immobilier (PROCIVIS), etc. Enfin des avantages fiscaux (même pour les personnes non imposables) viennent compléter ces incitations. ■

Animation habitat du Pact H&D Ardèche

Permanences Le Cheylard en 2010 à la mairie de 10 h 30 à 12 h

Animateur : Patrick Bourasseau

- Janvier : mercredi 20
- Février : mercredi 17
- Mars : mercredi 17
- Avril : mercredi 21
- Mai : mercredi 19
- Juin : mercredi 16
- Juillet : mercredi 21
- Septembre : mercredi 15
- Octobre : mercredi 20
- Novembre : mercredi 17
- Décembre : mercredi 15

Exemples

M. A., après une opération de la hanche, a changé sa baignoire contre une douche extra plate : coût : 5 750 € - subvention ANAH + caisse de retraite : 4 300 €, le reste à charge peut faire l'objet d'un prêt gratuit Procivis, couvert par l'allocation logement social. De plus un crédit d'impôt de 1 400 € lui a été remboursé l'année suivante.

M. Y. a hérité d'un appartement insalubre, qu'il a divisé en deux logements sociaux. Sur un coût de 115 000 € une subvention de 44 500 € (ANAH + Département de l'Ardèche) lui a été accordée. L'emprunt de 60 000 € est largement couvert par les loyers. Des déductions fiscales très importantes (lors des travaux puis sur les loyers : forfait 60 %) rendent l'opération très rentable, sans compter l'offre de 2 nouveaux logements pour des personnes défavorisées.

***Nouveau :** possibilité de faire gérer son logement social privé par une Agence de location sociale (ADLS) spécialisée.*

Franck Riffard

PEINTURE DÉCORATION

La Palisse 8, allée des Acacias **07160 LE CHEYLARD**
Tél. 04 75 29 22 09 ou 06 89 97 41 22

CHASSOUAN Alain

Menuiserie bois, pvc, alu

Toutes fabrications sur mesure

Calade de Gastefer
07160 Le Cheylard
04 75 29 44 27
06 86 05 27 70
e-mail : **chassouan.alain@orange.fr**

DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

TÉL. +33 (0)4 72 45 05 80
FAX : +33 (0)4 72 45 05 79
*lyon-est@desautel.fr - **www.desautel.fr***

AMBULANCE des Boutières

LUQUET Olivier

Taxis – Ambulances
Transport médical assis – Toutes Distances

Tél. : 04 75 29 14 74

07160 LE CHEYLARD

24/24H 7Jours/7

Offre 2e paire

Optique Lévêque

Marie-Laure Pinet

LE CHEYLARD - 04 75 29 09 76

FORCLUM
DRÔME ARDECHE

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES MT - BT
AÉRIENS ET SOUTERRAINS
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ROUTIER - DÉCORATIF
RÉSEAUX GAZ - TÉLÉCOMMUNICATIONS - EAU

BP 2 - ZI - 07270 LAMASTRE - Tél. : 04 75 06 44 01 - Fax : 04 75 06 50 00

Groupama

Toujours là pour moi.

Assurances auto, habitation placements financiers

2, rue du 5 Juillet 1944 07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 20 46 Fax 04 75 29 44 60

CABINET DER BAGHDASSARIAN
Expertise comptable - Conseil - Audit

Une équipe de professionnels au service de votre entreprise...

Artisans - Commerçants - Industriels
Professions libérales - Sci

Tél. 04 75 29 14 64
Fax 04 75 29 23 03
*Site internet : **www.cdba.fr***

11, rue de la République
07160 Le Cheylard

Le territoire de Valence Drôme Ardèche Centre

Sources : IGN, DIREN. Réalisation : N. ROBINET, ODDT-CERMOSEM ; 2009.

Les communes du territoire Valence-Drôme-Ardèche-Centre (VALDAC) se sont engagées dans la mise en place d'un Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA). Celui-ci s'appuie sur la volonté des communes de construire un projet de développement cohérent sur l'ensemble de VALDAC. Ce territoire de projet est composé de 105 communes (91 ardéchoises et 14 drômoises), de 10 Communautés de communes et de 15 cantons soit près de 213 000 habitants.

Le CDRA représente une procédure mise en place par la région Rhône-Alpes visant à inciter et accompagner la mise en œuvre de projets de développement portés par les acteurs locaux (projets culturels, sportifs, touristiques, agricoles, économiques…). Ce contrat, animé par un comité de pilotage composé d'élus (des communes, des Conseils généraux et du Conseil régional), s'échelonne sur une durée de cinq ans dans le cadre d'un programme d'actions préalablement défini. S'ajoutant aux financements de la région Rhône-Alpes, le Contrat Ardèche Terre de Pays permet de mobiliser l'aide du Conseil général de l'Ardèche sur les projets des communes ardéchoises.

Une équipe de chargés de mission thématiques, spécialistes du développement territorial, est au service du territoire, venant en appui aux porteurs de projet. Cette équipe est à disposition des communes et intercommunalités, des porteurs de projets associatifs ou privés qui auraient besoin d'un accompagnement technique dans différents domaines.

La mise en œuvre de cette procédure régionale est accompagnée par un Conseil Local de Développement, instance de démocratie participative, qui mobilise la société civile du territoire, en favorisant l'expression et la réflexion citoyennes sur les grandes phases du CDRA et sur des thématiques intéressant le territoire. ■

Si vous souhaitez en savoir plus sur le CDRA VALDAC, consultez le site : www.valdac.fr

Pour participer aux travaux du Conseil local de développement : cld.valdac@orange.fr

VALENCE DRÔME ARDÈCHE CENTRE
Syndicat mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux
Le château du Bousquet
07800 Saint-Laurent-du-Pape
Tél. 04 75 60 77 80

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE VALDAC

- **Sandra Ollier**
  Coordination du CDRA et TIC
  04 75 60 77 80
  smeov.coordination@wanadoo.fr
- **David Bertrand**
  Chargé de mission "aménagement de l'espace et fleuve Rhône"
  04 75 60 96 05
  aes.valdac@orange.fr
- **Cathy Charvoz**
  Chargée de mission "culture, patrimoine, services aux personnes"
  04 75 60 77 83
  smeov.culture@orange.fr
- **Maëlys Chomel**
  Chargée de mission "développement agricole et rural"
  04 75 60 96 08
  psader.valdac@orange.fr
- **Nadège Dallard**
  Chargée de mission "démocratie participative et communication"
  04 75 60 77 84
  cld.valdac@orange.fr
- **Béatrice Frasson-Marin**
  Chargée de mission "tourisme et sport"
  04 75 60 77 81
  tourisme.smeov@orange.fr
- **Didier Mettra**
  Chargé de mission "développement économique et relations entreprises"
  04 75 60 96 09 - 06 80 27 99 94
  economie.valdac@orange.fr
- **Christine Maisonneuve**
  Gestion et assistance administrative
  04 75 60 77 84
  smeov.cdra@orange.fr
- **Anne-Sophie Arcis**
  Gestion et assistance administrative
  04 75 60 77 80
  cdra.valdac@orange.fr

Syndicat Eyrieux Clair

La végétation de la Dorne : 2e passage d'entretien de la ripisylve

Le Syndicat Eyrieux Clair avait programmé, durant l'hiver 2004-2005, la restauration de la végétation des berges de la Dorne.

En effet, la gestion de la ripisylve comprend toujours une première phase de restauration qui consiste en l'abattage souvent conséquent d'arbres vieillissants, en l'élimination d'embâcles, etc.

Elle est suivie par des opérations d'entretien, qui ont lieu tous les 3 à 5 ans en moyenne, se renouvelant autant de fois que nécessaire et comprenant essentiellement du recépage*, quelques abattages. La fréquence, ainsi que l'intensité d'intervention dépendent des conditions hydrauliques (crues), climatiques (neige, sécheresse) et altitudinales.

Dans ce cadre, pour faire suite à la première intervention de 2005 et afin de répondre pleinement aux enjeux définis (prévention des risques d'inondation, du patrimoine naturel, usages), il apparaît aujourd'hui nécessaire d'envisager les travaux d'entretien de la ripisylve. Sur une grande partie du linéaire de la Dorne, la végétation évolue vers l'état souhaité et ne demande pas d'intervention dans l'immédiat. Toutefois, certains secteurs ont fait l'objet d'un second passage en novembre dernier.

Il est rappelé que le syndicat Eyrieux Clair peut se substituer aux propriétaires riverains pour la réalisation de travaux qui revêtent d'un intérêt général, néanmoins, les propriétaires sont également tenus d'entretenir régulièrement leur parcelle (code de l'environnement L215-14).

Le Syndicat Eyrieux Clair se tient à la disposition des riverains pour les conseiller dans la gestion de la végétation de leur parcelle, et pour tout complément d'information sur la consistance et le déroulement des travaux engagés. ■

*Sélection d'un brin dans une cépée.

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Raccordements électriques

Les conséquences de la réforme du code de l'urbanisme et de la loi électricité par les lois SRU UH

La réforme de l'urbanisme et ses conséquences sur les raccordements électriques et de distribution d'électricité suite à la nouvelle loi SRU applicable à compter du 1er janvier 2009.

Jusqu'au 31 décembre 2008

- L'obligation de desserte était la règle ;
- les raccordements électriques étaient facturés au bénéficiaire selon un système forfaitaire qui ne répercutait qu'une partie des coûts.

Aujourd'hui... avec le nouveau dispositif réglementaire SRU

- Le raccordement est subordonné à une autorisation d'urbanisme (CU demande préalable) ;
- il est de la responsabilité de la commune de décider la réalisation des extensions dans le cadre de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme au pétitionnaire et en général d'en assumer la charge financière sauf cas particuliers.
Cas particuliers : les producteurs, les lotisseurs, les équipements publics exceptionnels, les raccordements à usage exclusif du bénéficiaire et dans ces cas, la contribution est facturée au pétitionnaire ;
- le branchement (équipement propre) reste à la charge du demandeur ;
- dans certains cas, la commune peut répercuter au pétitionnaire tout ou partie de la charge financière de l'extension (par exemple mise en place PVR, PAE…) ;
- les réseaux intérieurs aux lotissements et zones d'aménagement, ainsi que les colonnes électriques en immeuble font l'objet d'une contribution facturée par ERDF directement à l'aménageur.

La réforme des autorisations d'urbanisme, entrée en vigueur, engage une plus grande responsabilité des propriétaires, des constructeurs et surtout des collectivités locales.
De plus elle aura un impact non négligeable sur les finances puisque les extensions de réseau seront à la charge de la commune. ■

Jeannot Montrevel
adjoint à l'urbanisme

Taxe foncière, mode d'emploi

La taxe foncière est due chaque année par les propriétaires d'un bien immobilier. C'est un impôt essentiel à la vie des collectivités territoriales, car son produit finance les services et les équipements collectifs. Taux, montants, répartition des sommes payées... Il n'est pas toujours évident de "décoder" son avis d'imposition. Les quelques explications qui suivent vous aideront à mieux comprendre son fonctionnement et à bien identifier la part intéressant la commune.

TAXES FONCIERES- DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département: 070 ARDECHE — **Commune : 064 A LE CHEYLARD**

		Commune	Syndicat de communes	Inter-Communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement		Taxe ordures ménagères	TOTAL des cotisations
Propriétés Bâties	Taux 2008	18.80%	0%	2.05%	12.91%	2.12%	0%	0%	14.59%	
	Taux 2009	❶ 18.80%	0%	❷ 2.09%	❸ 13.56%	❹ 2.12%	0%	0%	❺ 14.75%	
	Adresse									
	Base	❻ 1340		1340	1340	1340			1340	
	Cotisation	252		28	182	28			198	688
	Cotisations									
	2008	246		27	169	28			191	
	2009	a) 252		b) 28	c) 182	d) 28			e) 198	
	Variation en %	f) +2,44%	0%	+3,70%	+7,69%	0%	0%	0%	+3,66%	

Légende du tableau de détail du calcul des impôts sur la feuille de taxe foncière

❶ Ce taux est voté par le Conseil municipal

❷ Ce taux est voté par le conseil communautaire du Pays du Cheylard

❸ Ce taux est voté par le Département de l'Ardèche

❹ Ce taux est voté par la Région

❺ Ce taux est voté par le SICTOMSED

❻ La base brute d'imposition est égale à 50% de la valeur locative brute notifiée par l'Etat. Elle est revalorisée en 2009 de 2,5% sur **décision du Parlement.**

a) Cette somme revient à la Commune

b) Cette somme revient à la Communauté de communes du Pays du Cheylard

c) Cette somme revient au Département de l'Ardèche

d) Cette somme revient à la Région

e) Cette somme revient au SICTOMSED

f) Variation en % de la taxe à payer, due à l'augmentation de la base brute d'imposition (cf ❻)

***Pour mémoire* : la Taxe Foncière (sur propriété bâtie) n'a pas enregistré de hausse pour la 17è année consécutive (depuis 1993).**
Une première baisse ayant même été engagée en 2003 (de 22,21% à 19,99%) et une seconde en 2007 (de 19,99% à 18,80%)

Nathalie MASSON
Adjointe déléguée aux Finances

CCAS

Centre communal d'action sociale : mode d'emploi

Au Cheylard, le CCAS engage des actions extrêmement diverses, révélatrices de son dynamisme et ceci principalement pour les plus fragiles : enfants, familles et seniors.

Qu'est-ce que c'est ?

Le Centre communal d'action sociale existe dans chaque commune.
C'est un établissement public administratif obligatoire.
Il est administré par un Conseil d'administration présidé par M. le Maire et composé de 4 membres élus par le Conseil municipal et de 4 membres nommés. Ces derniers doivent représenter des associations de personnes âgées, handicapés, associations familiales, caritatives, services sociaux.
Le CCAS a son propre budget, constitué de la subvention versée par la commune (23 000 € en 2009) et de dons et legs (quêtes des mariages).

À quoi ça sert ?

Le CCAS procède à l'instruction de dossiers d'aide sociale et travaille en lien très étroit avec les assistantes sociales du secteur, pour les plus démunis.
Il dispose de compétences facultatives qui varient d'une commune à l'autre ; mais toujours au service, uniquement, des habitants de sa commune.
Les membres sont tenus au secret professionnel.

Pour qui ?

• Les anciens

Le repas traditionnel qui est un rendez-vous très apprécié (avec une ambiance joyeuse, conviviale, un bon repas préparé par un des restaurateurs cheylarois, avec des tables décorées et fleuries, est offert aux plus de 70 ans (et leur conjoint).
Le nombre ne cesse de s'agrandir (240), ce qui confirme qu'il fait bon vivre au Cheylard !

Les invitations aux diverses animations organisées par la municipalité, la Communauté de communes du Pays du Cheylard, le Comité des fêtes, telles que concerts, théâtre, spectacles, Festival des Articulés (68 pers), Cabaret (52) réservées aux plus de 70 ans (et leur conjoint). Ces invitations permettent à tous de se retrouver, de sortir de l'isolement pour un agréable moment de partage.

Informatique toujours un succès jusqu'en juin 2009 sur 50 personnes présentes, il y avait 24 Cheylarois seniors (60 ans et plus), nos concitoyens sont ravis de connaître l'outil informatique, à tarif réduit 20 € au lieu de 45 € les 8 heures, la différence est payée par le CCAS.

• Les familles

Aide aux vacances pour les titulaires des bons C.A.F. (20 €/semaine/enfant pour 4 semaines).
Aide aux cantines sous conditions de ressources.
Le Pass loisirs, depuis 3 étés, a vu le nombre des utilisateurs s'accroître considérablement.
En offrant des loisirs en famille à prix réduit, (1 € pour chaque membre : parent et enfant), sans conditions de ressources. Eyrium a vu 509 bénéficiaires en juillet ; ciné plein-air à La Chèze, 42 personnes ; L'Arche des Métiers, 45 personnes (balades, astronomie, santé).

• Les écoles

Partenariat réussi entre Arche/écoles/CCAS car fin juin 2009, une participation a été versée pour 569 élèves soit 27 classes du Cheylard auxquelles le CCAS offre un crédit de 2 entrées par classe afin de mieux organiser le travail scolaire par rapport aux expos, tout au long de l'année. Grand succès pour l'astronomie auprès des enfants et les enseignants trouvent là un formidable outil pédagogique pour faire découvrir les sciences d'une façon ludique.
Cie Janvier/écoles/CCAS : prise en charge financière d'une intervenante comédienne et plasticienne dans une classe maternelle et une classe primaire pour chaque école du Cheylard.

• Les associations cheylaroises

Subventions aux associations en lien avec les personnes : AAD 07/ADMR (aide à domicile, portage repas), APBI (insertion), Trait d'union (maison de retraite), Comité des fêtes (accueil des anciens pour les spectacles), ADAPEI (CAT d'Empurany).

• Opération brioches

Le CCAS organise la commande des brioches pour les communes participantes du Canton.
Ses membres les distribuent activement sur Le Cheylard.
Cette action, organisée par l'ADAPEI dans tout le département, le 2e week-end d'octobre en faveur des handicapés, est très importante car l'argent récolté en Ardèche reste en Ardèche.

• Aides aux plus défavorisés

Bien sûr, il y a aussi une somme mise à disposition pour des aides passagères pour des personnes en difficultés financières, ceci dans la discrétion la plus totale et toujours après un dossier instruit par les assistantes sociales.

Ceci est un aperçu non limitatif des actions les plus visibles du CCAS.
Pour cette nouvelle année 2010, il continuera ses différentes actions et plus particulièrement celles en faveur des enfants et des seniors.
Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous au secrétariat de mairie. ■

Marie-Christine Roure
adjointe aux affaires sociales

À vos agendas !

Pensez à retenir la date du dimanche 28 février car vous êtes attendus pour le traditionnel repas (plus de 70 ans et conjoint).

Opération brioches

Élan de fraternité

Le montant des dons récoltés en 2009 sur la commune du Cheylard est de 3 792 € et de 7 709 € pour tout le canton. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'année précédente (4 124,40 et 7 971,60 € en 2008). Bravo aux bénévoles pour leur dévouement et à la population pour sa générosité.

C'est important de souligner cet élan de fraternité, à une époque où les médias ne parlent que d'indifférence et d'égoïsme, je remercie "les fidèles" qui se relaient dans les opérations de vente en porte à porte et en particulier :

• les 24 associations cheylaroises (sportives, culturelles et caritatives) qui se sont investies : A.S. Bouliste, Apel Saint-Louis et Saint-Régis, basket club, Comité des fêtes, Conjoints survivants, chorales Méli Mélodie et celle des Boutières, Colombes de l'espoir, Donneurs de sang, Eva, foyer Cité scolaire, Fnath, Football club, gymnastique, handball club, Liber tempo, Mine de couleur, Patchwork, Petite boule de La Gare, rugby club, Secours catholique, Trait d'union, Union musicale, UNRPA ;

• ainsi que le secrétariat de mairie, les membres du CCAS (Mmes Fontanel, Maneval, Roure) et les bénévoles du quartier de Signerose (Mmes Saniel et Aunave).

Ces fonds sont très précieux pour l'ADAPEI (Association de parents et amis d'handicapés mentaux et physiques). Ils sont affectés aux nouveaux projets (et non au fonctionnement) comme la construction d'un institut médico-éducatif pour 45 enfants à Annonay et la création d'une unité de vie spécifique à l'autisme à Lalevade.

Les fonds récoltés en Ardèche permettent aux jeunes et adultes handicapés du Département de trouver un lieu de vie et de travail, adapté à leur handicap, proche de leur famille.

N'oublions pas qu'aujourd'hui en France seule une personne handicapée sur trois bénéficie d'une solution d'accueil et d'accompagnement adapté.

Restons solidaires ! Merci à tous.

Marie-Christine Roure
responsable cantonale

Hôpital local du Cheylard

La réalité budgétaire : quelques chiffres

La presse et les médias, en général, se font souvent les porte-parole des difficultés budgétaires rencontrées par les établissements hospitaliers ou les Caisses d'assurances maladie, les recettes des uns correspondant aux dépenses des autres.
Les prix de journée à la charge des résidants ou de leurs familles dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes suscitent aussi beaucoup d'interrogations.
45, 55 voire 60 € par jour ? Mais pour payer qui, payer quoi ?
Les quelques chiffres qui suivent permettent, pour ce qui est de l'hôpital local du Cheylard et son EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), de préciser quelques éléments.

- Le prix d'une journée est un "tout compris" pour une prestation globale (frais de personnel, de soins, d'alimentation, d'assurances, d'entretien des bâtiments, de traitement du linge…).
- Le résidant bénéficie d'une sécurité 24 h/24 (permanence médicale, présence de personnels infirmiers, aides soignants…).
- Le tarif appliqué comprend :

- l'hébergement à la charge du résidant ou de sa famille (frais de nourriture, d'entretien du linge, des locaux, qu'il s'agisse de la matière première ou du personnel. (Exemple, pour la cuisine, l'alimentation, mais aussi le salaire du cuisinier présent 365 jours/365) ;
- les frais liés à la dépendance payés par le résidant pour une part seulement, appelée "ticket modérateur" et par le département de l'Ardèche pour l'autre (une partie du salaire des aides soignants présents 24 h/24, une part des protections incontinences, etc.) ;
- les frais concernant les soins versés directement à l'établissement par la Caisse d'assurance maladie (consultations des médecins, produits pharmaceutiques, salaires des infirmières présentes 24 h/24 dans l'établissement).

Notons de plus que la situation financière de l'EHPAD de l'hôpital local du Cheylard est équilibrée (pas de déficit, des excédents de "fonctionnement " qui permettent chaque année de réaliser des investissements dont profitent, chaque jour, les personnes âgées (en 2009 : lits à hauteur variable, mobilier de salle à manger, fauteuils roulants…).
En définitive, le résidant ou sa famille ne paie souvent que 50 % du coût total d'une journée. Le Conseil général de l'Ardèche et la Caisse d'assurance maladie assurent le complément et le versent directement à l'établissement. ■

Nicole Clément
directrice

Prix de journée 2009 à l'hôpital du Cheylard

39,60 € d'hébergement
4,64 € de ticket modérateur

44,24 € par jour

Coût total d'une journée : répartition des financeurs

Tarif GIR 1 et 2			
Financement collectif	**55,35 €**	Soins (financés par l'assurance maladie) :	**41,07 €**
		APA (dotation versée par le Conseil général) :	**14,28 €**
Financement personnel	**44,24 €**	Ticket modérateur dépendance :	**4,64 €**
		Tarif hébergement :	**39,60 €**
		Total par jour	**99,59 €**

Tarif GI		
Financement collectif	**37,88 €**	Soins (financ maladie) :
		APA (dotation le Conseil gé
Financement personnel	**44,24 €**	Ticket modéra dépendance :
		Tarif héberger
		Total par jour

Frais inclus dans le prix de journée d'hébergement

(année 2008 car les chiffres de 2009 sont en cours de validation)

	Coût en euros pour une journée	Répartition
Maintenance	1,12 €	2,91 %
Assurances	1,13 €	2,94 %
Chauffage	0,97 €	2,52 %
Déchets ménagers et médicaux	0,37 €	0,96 %
Restauration	6,55 €	17,04 %
Amortissement : extension	1,90 €	4,94 %
Amortissement : humanisation	1,02 €	2,65 %
Amort. Inst., mobilier et autres	1,26 €	3,28 %
Électricité	0,76 €	1,98 %
Eau	0,42 €	1,09 %
Emprunts renégociés	2,22 €	5,77 %
Affranchissement et télécommunication	0,33 €	0,86 %
Blanchissage à l'extérieur	0,85 €	2,21 %
Entretien et réparation sur biens mobiliers et immobiliers, et outillage	0,38 €	0,99 %
Linge, habillement, petit matériel hôtelier et produits d'entretien	0,55 €	1,43 %
Frais de personnel	18,62 €	48,43 %
Prix de journée hébergement 2008	**38,45 €**	**100 %**

Répartition du prix d'hébergement

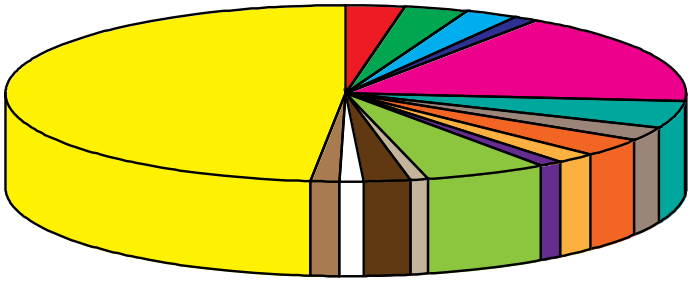

- Maintenance
- Assurances
- Chauffage
- Déchets ménagers et médicaux
- Restauration
- Amortissement : extension
- Amortissement : humanisation
- Amort. Inst., mobilier et autres
- Électricité
- Eau
- Emprunts renégociés
- Affranchissement et télécommunication
- Blanchissage à l'extérieur
- Entretien et réparation sur biens mobiliers et immobiliers, et outillage
- Linge, habillement, petit matériel hôtelier et produits d'entretien
- Frais de personnel

Minimum vieillesse (avril 2009) pour une personne seule : 8 125,56 €/an soit **2,26 €**/jour.

R 3 et 4		
és par l'assurance		30,52 €
n versée par néral) :		7,36 €
ateur		4,64 €
ment :		39,60 €
r		82,12 €

Tarif GIR 5 et 6			
Financement collectif	**23,68 €**	Soins (financés par l'assurance maladie) :	**23,68 €**
		APA (dotation versée par le Conseil général) :	**0,00 €**
Financement personnel	**44,24 €**	Ticket modérateur dépendance :	**4,64 €**
		Tarif hébergement :	**39,60 €**
		Total par jour	**67,92 €**

Commémorations

65e anniversaire de la bataille du Cheylard

Madame Knecht-Mosser, sœur de Jacques fusillé à 21 ans reconnaît avoir mis 63 ans à venir au Cheylard… Cette année 2009 elle voulait voir le site où son frère a passé sa dernière journée de liberté.

Invitée par la ville du Cheylard et par les Anciens combattants pour commémorer la bataille du Cheylard au lourd bilan.

Le couple strasbourgeois a pu partager et échanger sur cette douloureuse période avec d'anciens résistants.

Extraits :

Le docteur J. Chabal s'adressait à l'assemblée en rappelant :

"Respect et mémoire pour ceux qui ont résisté et lutté.

Toutes ces femmes, tous ces hommes courageux qui ont sacrifié leur destin pour la liberté et la lutte contre l'envahisseur.

Tous aimaient passionnément la France et la Liberté.

Leur seul dessein, était de rendre à la patrie le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Et ce mercredi 5 juillet 1944, c'est la bataille du Cheylard.

Que l'engagement de tous les combattants et les sacrifices qu'ils consentirent pour que la France vive libre demeurent un exemple pour les générations présentes et futures.

Et pourtant le monde contemporain est en plein désarroi, un désarroi collectif.

Bien sûr le Moyen-Orient demeure une des zones géographiques les plus dynamiques de la planète, où les frontières peuvent encore changer spectaculairement et les alignements stratégiques des diverses puissances en jeu se renverser d'un coup. Nous sommes évidemment à la veille d'un bouleversement de ce genre. D'un côté en effet, nous avons assisté en direct au début de la grande mutation iranienne, de l'autre, de façon moins visible, on constate l'ampleur et la difficulté à résoudre le problème que posent les mouvements islamistes palestiniens…

Mais il n'y a pas que ça.

Le danger pour nos démocraties, **c'est aussi que la placidité avec laquelle la majorité d'entre nous acceptent de voir se limiter nos libertés chèrement gagnées.**

Et si notre société n'obéit qu'à trois mots d'ordre : la mondialisation, le sexe et le néant, le citoyen modèle tend à devenir un consommateur satisfait et préoccupé par ses seules affaires personnelles plutôt qu'un législateur éclairé.

On se paye de mots en parlant de multiculturel, alors qu'en vérité **le terrorisme intellectuel perdure, et que personne n'accepte l'autre dans sa différence.**

Le pouvoir médiatique est tel qu'il est devenu un pouvoir absolu qui étouffe notre vie intellectuelle et maintenant morale.

Sans parler de ce principe de précaution qui a depuis longtemps dépassé ses limites, il est devenu cynique et amoral au point d'illustrer la folie du monde…

En démocratie le risque s'appelle la dérive moralisatrice et nous y sommes.

Que ces hommes qui sont morts, que ces femmes qui sont mortes, ne le soient pas pour rien.

Ils croyaient en la France, ils croyaient en la liberté, ils croyaient en la responsabilité, ils avaient envie de la vie.

Les valeurs comptaient pour eux, les mêmes qu'il faut restaurer aujourd'hui.

Toutes les valeurs, il faut resacraliser le monde pour rendre aux hommes le moyen d'éviter le pire, rechercher la marque du sacré, des valeurs, dans les textes et autres réflexions rationnelles relatives au monde contemporain et montrer que toutes ces valeurs, tout ce sens sacré de l'individu, de l'homme est nécessaire pour contenir la violence, et qui n'est pas forcément l'ennemi de la raison.

Attention, la République est fragile !

Car la vérité, c'est aussi cet avilissement de notre démocratie, la vérité c'est aussi ce déclassement lent mais régulier de la France dans notre continent et dans le monde.

Il faut stopper l'indifférence morale d'une société tout entière jusqu'ici, jusque chez nous."

Le Dr Jacques Chabal concluait en rappelant qu'il faut oser dire non comme le Général de Gaulle à l'époque : "la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas", **nous y sommes il faut encore résister."**

Vous pouvez compter sur nous.

> Un caractère spécial pour cette commémoration

Le commerce de proximité en fête avec "Mon commerçant, mon environnement"

Les commerces de proximité à l'honneur

Le commerce de proximité et le développement durable ont été mis à l'honneur du 7 au 17 octobre. Plus de 70 commerçants du Pays du Cheylard ont bénéficié du "kit" offert par la Communauté de communes du Pays du Cheylard en partenariat avec la CCI Nord Ardèche.
L'exposition "en tête à tête avec la terre" à l'Office de tourisme a complété ces 10 jours de fête.
Le tirage au sort local du vélo a été le point d'orgue de cette opération. Les enfants du centre de loisirs en présence d'Anne-Marie Fontanel et Maria Métier, commerçantes cheylaroises ont prêté main-forte pour extraire un bulletin.
Le gagnant est Richard Neboit d'Accons qui a déposé son bulletin au Salon de coiffure Teddy au Cheylard.
Le vélo lui a été remis par Daniel Berthier, vice-président de la Communauté de communes du Pays du Cheylard et Pascal Bard, délégué consulaire à la Chambre de commerce et d'industrie. ■

Daniel Berthier
Adjoint

Le don du sang

Association des donneurs de sang bénévoles des Boutières

Bon sang, ayons bon cœur !

Information importante

Le jour des collectes de sang change pour l'année 2010, ce sera le mercredi au lieu du lundi.

Afin de faciliter l'accès aux collectes aux jeunes parents, nous envisageons de prendre en charge leurs chérubins le temps de la collecte.

Notre rôle est de promouvoir le don du sang dans les Boutières en participant au bon déroulement des collectes, la fidélisation des donneurs tout en gardant l'éthique qui est la nôtre (anonymat - bénévolat - volontariat et non profit).

Rappel de l'arrêté ministériel du 19 avril 2009 permettant :

- de donner jusqu'à 70 ans pour les donneurs de sang total uniquement
- de donner 4 fois par an pour les femmes et 6 fois pour les hommes en sang total.
- de donner jusqu'à 12 fois par an pour le don de plaquettes (hommes et femmes)
- de donner jusqu'à 24 fois par an pour le don de plasma (hommes et femmes)
- le nombre de dons tout type confondu doit être inférieur ou égal à 24.

Donner son sang est absolument sans risque. Le matériel (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Grâce à vos dons nous aidons les patients souffrant de leucémie - cancer - aplasie - hémorragie importante à garder l'espoir.

Nous remercions également toutes les entreprises qui permettent à leurs collaborateurs de participer aux collectes et la municipalité pour son aide tout au long de l'année. ■

Claudine Ville
présidente

Don du Sang · Don du Sang

Calendrier 2010

Salle des fêtes La Palisse de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 17 h.

Les mercredis :

• 24 février • 28 avril • 23 juin • 18 août • 20 octobre • 22 décembre

EFS

ETDE RÉSEAUX www.etde.fr
ZI LA PALISSE – 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 31 44

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
Aérien – souterrain – illuminations
ÉCLAIRAGE PUBLIC
Travaux neufs – Terrains de Sport
RÉSEAUX Divers
Télécom – Lotissements – Réseaux fibre optique Haut débit

Grippe A/H1N1 Centre de vaccination à Mariac

Les services préfectoraux cherchaient un centre de vaccination, c'est-à-dire une salle dédiée pendant 4 mois à la vaccination, sans autres activités.

La ville du Cheylard a proposé un local au centre ville. Pour une question de date les services préfectoraux ont préféré ouvrir le centre à Mariac.

Les personnes intéressées peuvent s'y rendre :

• le mercredi et le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

N° vert : 0 811 023 207

De l'action culturelle et artistique au programme

L'action "théâtre"

Toute nouvelle inscrite au contrat éducatif local par la Communauté de communes du Pays du Cheylard, cette action a été menée au cours des petites vacances grâce aux interventions de la Cie Janvier.

Dans un premier temps, les ateliers d'initiation au théâtre se sont déroulés de la manière suivante :

- travail d'expression corporelle ;
- travail autour des émotions (joie, colère, tristesse) et des sensations (chaud, froid) ;
- travail sur de la création de personnages, travail autour d'un conte, la pesanteur inversée ;
- présentation d'exercices, démonstration à la maison de retraite, conte mimé.

Les points forts observés sur ces ateliers :

- un travail d'écoute, le respect de l'autre ;
- l'expression corporelle et le mime ont été appréciés par les enfants ;
- le travail de mise en scène du conte a motivé les enfants et une certaine fidélisation a pu être observée.

Dans un deuxième temps a eu lieu une sortie à l'Escargot à Vogüé :

- spectacle et visite d'un lieu de création avec la Cie Aristobulle ;
- apprentissage d'un tour de magie ;
- initiation au théâtre avec rappel des émotions et création de personnages ;
- mise en jeu du tour de magie avec les personnages créés.

Les points forts de ce deuxième temps :

- très bon accueil de la part des artistes de la Cie Aristobulle ;
- les enfants ont fait preuve d'une grande curiosité quant à la visite du lieu ;
- une journée riche pour les enfants, les encadrants, intervenants et artistes.

Au cours de l'année 2009, deux actions ont recueilli beaucoup d'intérêt de la part des enfants, il s'agit de l'action "théâtre" et de l'action "artistique et culturelle"

L'action "artistique et culturelle"

Cette action a, quant à elle, permis aux enfants tout au long de l'année de se familiariser avec les ateliers de pratiques artistiques. Par ailleurs, le thème de la nature étant abordé de manière régulière au Centre de loisirs, les enfants ont une curiosité aiguisée vis-à-vis de celle-ci.

Ainsi le programme du dernier trimestre 2009 a visé la participation du Centre de loisirs au Salon d'automne, avec pour thème : les quatre éléments (terre, feu, air, eau).

Sur les bons conseils de Guy Chambon, les enfants ont eu le plaisir d'imaginer et de s'impliquer dans des ateliers de pratiques artistiques qui les ont conduits vers la création d'une production collective.

En amont de cette réalisation, les enfants ont participé à de nombreux ateliers de préparation :

Il y a eu les ateliers de modelage au colombin, la construction de radeaux que les enfants ont fait flotter dans le bassin, place Saléon-Terras ; puis, la cueillette de galets, le travail à la cire, l'aquarelle, la peinture à la terre…

Un ensemble d'ateliers très riches qui a suscité de la curiosité, mais aussi et surtout une grande envie de créer, à partir des éléments que la nature offre. ■

Investissements conséquents

La Communauté de communes du Pays du Cheylard a réalisé de gros travaux sur les infrastructures sportives du Cheylard.

Réfection de l'aire de jeux du gymnase et de nouveaux panneaux de basket pour un montant TTC de 118 585,23 €.

Un nouveau grillage et un pare-ballons (côté parking salle des fêtes) ont été installés aux stades de La Palisse.

L'étude concernant la mise à disposition de la salle de gymnastique est lancée depuis le 12 octobre en concertation avec les responsables du club.

Partage et convivialité avec les associations sportives

Jacques Chabal remerciait les bénévoles d'encadrer les 700 jeunes qui se retrouvent chaque semaine dans les associations sportives et culturelles

Comme toutes les années, le Dr Jacques Chabal, maire, président de la Communauté de communes et Conseiller général de l'Ardèche et les élus retrouvaient les associations sportives pour récompenser les plus méritants.
Il rappelait les efforts continus faits pour l'amélioration des locaux sportifs (gymnase), du stade de La Palisse, ainsi que la bonne entente, l'esprit sportif et de partage qui existent entre elles.

Clin d'œil aux méritants

Tennis club cheylarois

Équipe féminine (1re division) championne Drôme/Ardèche : Gaëlle Dumoulin, Céline Coste, Christine Romier et Alexandra Valli accèdent aux championnats des Alpes.

Association sport boule Mariac (lyonnaise)

Championne Ardèche, 4e division : Philippe Vigne, Pascal Fourezon, Gilbert Fontanel, Jean-Paul Chambrier.

Association sport boules Le Cheylard

La quadrette René Ladreyt, Alain Faure, Hubert Fraysse, Michel Fayard, Sébastien Ladreyt a été finaliste du tournoi de Pentecôte à Bellecour/Lyon et vice-championne de France en 4e division.
Christelle Astier a été championne Ardèche en 3e et 4e division.

Football club cheylarois

L'équipe senior accède à la promotion d'excellence Drôme/Ardèche l'année des 80 ans du club.

Tennis de table : magnifique palmarès pour Joris Reynaud

Pour 2009 vainqueur : top détection régional, top détection zone sud-est, top open 2009, interligues 2009 avec équipe R-A, Open de Paris, Intercomités avec équipe 07/26.

Association sportive du collège des Deux Vallées

L'équipe de hand-ball benjamin championne Ardèche (3e au championnat régional).
Yanis Bonhomme, Alexis Chambon, Arthur Ginoux, Loïc Chaussinand, Hugo Théron, Lucas Mounier, Baptiste Faure.

Association sportive du collège Saint-Louis

VTT : Thibaut Passet (13 ans), champion d'académie en benjamin (4e par équipe).

Distinctions

Rugby club Eyrieux : un véritable organisateur

Didier Vignal employé aux établissements Chomarat à Mariac et sa compagne Isabelle, agent hospitalier ont deux enfants Thomas 13 ans et Léa 5 ans.
Il a commencé par le foot jusqu'à 15 ans puis le rugby à Annonay en scolaire et à Clermont-Ferrand en universitaire.
En 1987 joueur au Cheylard et à partir de 1988 éducateur à l'école de rugby. Il s'occupe des minimes (-15 ans) et depuis quelques années des juniors. Il fait partie du bureau, trésorier adjoint. Il organise les déplacements, traçage terrain, intendance (soirée, réceptions et repas les jours de match) et organise le repas de midi du Raid VTT.

Gymnastique : plus de 30 ans de bénévolat

Alain et **Sabine Roure**, parents de Dany 23 ans, Sandy 21 ans, Julie 20 ans et grands-parents de Lucie depuis le 22 septembre.
Alain enseignant d'EPS à Saint-Félicien et depuis 1972 au Cheylard (collège Saint-Louis) jusqu'en décembre 2006 (enseignant d'EPS et de technologie), il a joué au foot au Cheylard et à Beauchastel.
En 1975, il fonde l'association de gymnastique cheylaroise (AGC), président pendant 15 ans, éducateur depuis le début du club et ça continue.
Conseiller municipal à Saint-Mélanie.
Quant à Sabine, elle a élevé ses 3 enfants et n'a jamais failli a son rôle d'éducatrice bénévole depuis le début du club. ■

Roger Perrin
vice-président

C... le Tour de France

Le passage du Tour au Cheylard

La commune vivra un bel événement l'été prochain : le Tour de France passera au Cheylard le vendredi 16 juillet lors de l'étape Bourg-lès-Valence/Mende. ■

Petite Boule de La Gare

Du sang neuf, un bilan positif et droit au but…

C'est devant une bonne participation de ses adhérents que la Petite Boule de La Gare a tenu son assemblée générale.

Après le mot du président qui faisait un tour d'horizon de la saison écoulée avec ses cinq concours de secteur, deux rencontres des clubs et son grand concours régional du 7 août qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions, notamment grâce à l'équipe technique de la municipalité pour l'aménagement de jeux supplémentaires et l'éclairage.

Le président tenait à remercier également les partenaires de ce concours ainsi que les bénévoles de l'association qui se sont investis pour son bon déroulement.

André Debard présentait un bilan positif de la saison.

Ce fut ensuite le renouvellement du bureau.

Président : Jean Mazat - Vice-président : Alain Brugière - Trésorier : Richard Mourier
Trésorier-adjoint : Jean-Noël Tourrenc - Secrétaire : Céline Blanchard
Secrétaire adjoint : Gérald Debard - Gestion diverse : André Debard

Jean-Mazat
président

Festi'sports

250 participants à la journée

Dans le cadre de l'opération nationale "week-end sport en famille", initiée par la Direction départementale de la jeunesse et des sports de l'Ardèche, Festi'sports a connu comme chaque année le succès. Plus de 250 personnes se sont donnés rendez-vous à La Chèze pour essayer les différents ateliers proposés et profiter d'une visite du château.

De la pétanque par la Petite boule de La Gare, de l'athlé avec Éva, de l'équitation avec Boutières Équipassion, une initiation au canicross, du tir à la sarbacane et bien sûr de la tyrolienne dans les arbres, sans oublier le volley et le tir-à-l'arc, ont fait le bonheur des enfants et des adultes qui ont pu tester toutes ces activités.

Peut-être de quoi leur donner envie de rejoindre une de ces associations. ■

Mobil Foot

Début août les 8-14 ans ont eu le plaisir de rencontrer Christian Lopez, ancien pro de l'AS Saint-Étienne lors de la tournée 2009 de Mobil Foot.

Le tournoi, qui s'est déroulé dans un mini-terrain gonflable sur le parking de la Guinguette, a permis aux vainqueurs de chaque catégorie de se rendre au stade Geoffroy Guichard pour disputer la finale.

Aérobox-fitness

Une nouvelle activité sportive au Cheylard

Bien que relevant de la Fédération de boxe française, cette discipline n'est pas un sport de combat et exclut tout contact. Née à la demande de la clientèle féminine intéressée par l'aspect physique de ce sport national, mais désireuse de ne pas prendre de coups, l'aérobox connaît très vite un grand essor. Elle fait aujourd'hui de plus en plus d'adeptes parmi les hommes surpris par l'efficacité de cette forme d'entraînement.

L'aérobox combine des exercices de conditionnement cardio-vasculaire avec des mouvements issus de la boxe française. Ces derniers, transposés et adaptés au fitness, sont accompagnés de musiques rythmées et particulièrement motivantes.

Il s'agit de vraies séances de mise en forme faisant travailler tout le corps. Ouvert depuis la mi-septembre, ce cours est déjà fréquenté par 25 femmes (dont 3 collégiennes, 3 lycéennes) et 5 hommes. L'âge des pratiquants s'échelonne de 15 ans à… 62 ans (pour l'instant !).

Durée des cours et entraînements : 1 h 30.

La séance se compose de 4 parties :
- 30 min : échauffement cardio-vasculaire ;
- 30 min : aérobox ;
- 20 min : renforcement musculaire (moyens et grands fessiers, abdominaux…) ;
- 10 min : étirements (stretching).

Infos

Entraînements au gymnase du Cheylard les lundis et jeudis de 20 h à 21 h 30.
Renseignements :
04 75 29 07 18 - 06 87 52 64 24 (Brigitte)
06 08 04 17 07 (Christian).

« Aucun médicament connu ou encore à l'étude ne peut garantir une bonne santé à long terme aussi bien que la pratique d'une activité physique sur toute une vie » Docteur Walter Bortz Professeur de médecine.

Qui plus est, contribuons à résorber le déficit de la Sécurité sociale…

Toute activité physique est profitable : natation, vélo, gymnastique, hand-ball, ping-pong, badminton… marche rapide, jardinage…

L'aérobox-fitness ne détient aucun monopole en la matière. L'essentiel est de "brûler des calories" et d'y trouver du plaisir.

Grâce aux efforts et au dévouement de mes collègues des autres disciplines, Le Cheylard propose un large choix d'activités. Nous pouvons les en remercier. ■

Christian Paturel
professeur diplômé d'État.

Une méthode d'entraînement accessible à tous. Des progrès rapides, un excellent moyen d'améliorer sa silhouette et sa condition physique : vitesse, souplesse, équilibre, endurance…

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS
1ER SEMESTRE 2010
Samedi 30/01 - 20 h 30
LA CHAPELLE
LA BETE à DEUX DOS OU LE COACHING AMOUREUX
De Yannick Jaulin. Dans le cadre des "P'tites envolées".
Samedi 6/02 - 20 h 30
SALLE DE LA PALISSE
REPAS DANSANT DEGUISE
Avec l'orchestre de Jean-Michel Blanch.
Samedi 6/03 - 21 h
LA CHAPELLE
SOIREE CAJUN AND BLUES
Avec les groupes : Lache pas La Patate (Cajun) et Maison Dixon (Blues).
Vendredi 12/03 - 20 h 30
LA CHAPELLE
ALAIN HYVERT CHANTE BRASSENS
Dimanche 21/03 - 17 h
EGLISE
CONCERT "PRINTEMPS EN CHOEURS"
Organisé par les Chœurs du Vivarais et Méli Mélodie.
Samedi 10/04
SALLE DE LA PALISSE
MUSIQUE ACTUELLE
Organisé par le Collectif Antirouille.
Samedi 1er/05
SALLE DE LA PALISSE
CONCERT DES ELEVES DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE - Après-midi
En collaboration avec le Maraf et la Cie Janvier.
CONCERT D'OUVERTURE DU FESTIVAL MARAF - 20 h 30
Avec Fluvio Paredes (guitare) et Alfonso Pacin (violon, guitare) et invités (musique traditionnelle argentine). Rens. www.maraf.org
Vendredi 7/05 - 20 h 30
LA CHAPELLE
DIVIN, DIS-MOTS
Une pièce de danse pour des dégustations d'art et de vin.
Samedi 19/06
PLACE SALEON TERRAS
FETE DE LA MUSIQUE
Avec la Cie Patrice Péricard.
par la ville du Cheylard, le Comité des fêtes, la Communauté de communes
tourisme du Pays du Cheylard. Pour tout renseignement : 04 75 29 18 71.
LES RENDEZ-VOUS CULTURELS
1ER SEMESTRE 2010

La Chapelle : un lieu culturel en centre ville

Avant d'aborder le nouveau programme qui vous est présenté, je tiens à remercier le public qui a eu à cœur de partager les rendez-vous de l'année achevée, tous les acteurs (artistes professionnels ou amateurs, associations, services techniques…) qui ont contribué à la réalisation et au succès des spectacles.

La culture portée par la Communauté de communes du Pays du Cheylard nous concerne tous, elle nous permet de nous distraire, de s'arracher à la fascination télévisuelle dont on nous bombarde, de découvrir de nouveaux horizons où la modernité et la diversité des champs d'expression nous permettent de mieux vivre notre époque.

Le programme que nous vous proposons fondé sur l'accueil, le plaisir et la découverte est pluridisciplinaire se situant entre théâtre, musique, danse, chant… sans oublier des concerts pour la jeunesse.

Cette année, notre ville s'enrichit d'une salle de spectacle, après avoir été un lieu cultuel, La Chapelle du couvent devient un lieu culturel en centre ville.

Il est de plus en plus difficile de conjuguer la qualité des spectacles et un budget constant et maîtrisé.

La politique culturelle ne peut être considérée comme une simple ligne budgétaire de dépenses mais plutôt regardée comme un investissement qui concerne la vie sociale, la qualité de vie, mais aussi le dynamisme économique en rendant la ville attractive.

Nous vous souhaitons beaucoup de joie et de plaisir à nos côtés tout au long de ce voyage riche de sons, de couleurs et d'expressions.

Pierrette Chanéac
adjointe

Le 10 juillet... un cirque pas comme les autres !

Un grand moment magique offert au public par les artistes du “Cirque hirsute”. Un piano à la place du trapèze, des acrobaties sur un fond de musique classique, beaucoup d’humour et d’émotions pour ce spectacle qui fut une réussite.

13 et 14 juillet : deux soirées musicales

Les festivités ont débuté le 13 juillet avec une soirée dansante sur le thème des années 70, qui a ravi le public nombreux ce soir-là. La traditionnelle fête nationale en sons et en couleurs s’est déroulée dans une ambiance conviviale et populaire. Ambiance guinguette et l’incontournable feu d’artifice, pour un public familial qui a profité de la douceur de cette soirée d’été.

“Rural café” le 31 juillet

Musique irlandaise et celtique avec le quartet “Rural café”, ce groupe ardéchois, sympathique et talentueux a captivé son public qui a repris en chœur, compositions et chants traditionnels, dans une ambiance très festive.

Musiques actuelles

Le collectif antirouille fort du succès rencontré en 2008 a programmé un concert en juillet qui a rassemblé 1 000 personnes sur deux soirées autour du groupe “Cyclone” et de jeunes formations de la région, certaines à découvrir.

En octobre leur soirée reggae subventionnée par la Communauté de communes du Pays du Cheylard et le Conseil général, a réuni 500 jeunes ce qui renforce l’enthousiasme de cette jeune association cheylaroise très dynamique.

Festi jeux : un rendez-vous incontournable

Rendez-vous estival avec le jeu proposé où chacun a pu tester agilité, stratégie, patience ou force sur de nombreux jeux présents, oubliés ou méconnus. Il y en avait pour tous les goûts et tous les niveaux.

Revue cocktail glamour : une soirée réussie

La traditionnelle soirée cabaret, organisée par le comité des fêtes en octobre, a réservé son lot d’agréables surprises, chansons, danse, théâtre… et déclenché émotion et enthousiasme…

Les cuivres à l’honneur

Sous la direction de Thierry Comte, le grand ensemble de cuivres composé de quatre trompettes, un cor, trois trombones, deux tubas et une percussion a donné un concert avec un programme varié : classique, jazz, musiques de film.

Les cuivres nobles et flamboyants ont résonné avec brio et le public a apprécié cette soirée musicale. ■

Le Festival des Articulés

Rendez-vous en 2010 pour le vingtième anniversaire, qui nous réservera bien des surprises !

Un événement estival attendu et inattendu

Chargée de symbole, cette nouvelle édition a permis aux troupes de “croquer” notre société, nos comportements. Ces trois jours ont brisé notre quotidien, pour notre plus grand plaisir.

Le festival 2009 était un rendez-vous pour tous, pour faire découvrir et aimer le spectacle, un rendez-vous culturel mais surtout un lieu de partage et de rencontre où les artistes ont libre choix pour écrire, fantasmer sur notre société et nous faire délirer.

Un programme alléchant qui mêlait marionnettes, théâtre de rue, spectacles musicaux, cirque contemporain avec des artistes venus de France, d’Espagne et du Mexique.

Les spectacles, les labos, les mises en bouche, les scènes ouvertes furent tout simplement éblouissants grâce à la parfaite planification de Luisa Gaillard de la compagnie Janvier. Succès garanti avec des comédiens de qualité : la compagnie Irina Brook pour en attendant le songe, Line Wible de la compagnie Trio mineur pour 2-3 grammes, Gilles Colliard de la compagnie Barbaroque et 1er violon du quatuor de Ravel… pour ne citer qu’eux…

Ce festival a été rythmé par des compagnies de grande qualité comme celle de Daphné Clouzeau et son personnage Rosie Volt qui descend de sa montagne en chantant. Rosie voit la vie en rose “la natür, c’est le bonhür”. Chevrotante d’émotion, elle cavale, s’emballe et perd les pédales quand l’amür dévale… Un vrai moment de détente et de bonheur qui se déguste sans modération…

Il ne faut pas oublier les différentes animations et notamment les ateliers enfants. Ces artistes en herbe ont eu pour mission de créer une histoire, un décor.

Les scènes ouvertes se sont installées dans différentes places de la ville. Vous avez pu apprécier les spectacles de rues avec l’automate Jean-Martin du Vérin, le rêve d’Herbert qui entraîne les spectateurs dans une rêverie éveillée…

Les textes de Dominique Bouchery ont alimenté les “labos” où nos chercheurs s’en sont donné à cœur joie, ils ont détourné sans scrupule, pour notre plus grand plaisir, les personnages tels que : le goulu, le gastronome, le diététicien, l’historien de l’alimentation, donnant aux enfants et parents une mine réjouie par le plaisir, la joie et la bonne humeur.

Monique Pinet
1re adjointe

La médiathèque

"Une bibliothèque est une chambre d'amis"
Tahar Ben Jelloun
in Eloge de l'amitié

Vous avez dit : bibliothécaire ?

Bien sûr, le goût des livres et de la littérature est important pour exercer ce métier et s'il est indispensable il n'est pas suffisant ; il faut aussi bien connaître le monde de l'édition, du livre, du disque, être réactif, rigoureux.
Et pour être au service du public, il faut aussi le goût des autres. En contrepartie, c'est agréable de faire partager la lecture, transmettre des connaissances, et rencontrer des gens de tous les horizons.
Le travail de base d'un (ou d'une) bibliothécaire consiste à établir des collections : livres, disques, pour les mettre à la disposition du public qui vient les emprunter ou les consulter sur place. Les documents sont catalogués puis équipés.
Pour l'aider aux acquisitions le (la) bibliothécaire s'appuie sur la presse spécialisée. En effet, sélectionner parmi toutes les nouveautés, et ce non pas en fonction de ses propres inclinaisons, mais au service de tous, et dans la limite d'un budget, est la partie la plus délicate de ce métier.
Sur quel critère baser son choix ?
La bibliothèque doit-elle être prescriptive ?
Les livres médiatiques présentent-ils un réel intérêt ?
Sur ce sujet sensible nombre de bibliothécaires répondent qu'il est plus dans leur rôle de proposer vingt auteurs différents que vingt livres du même auteur. Ce travail est maintenant rendu plus facile avec Internet et l'accès qui est ainsi donné aux sorties éditoriales, aux critiques mais aussi au catalogue d'autres bibliothèques… Le métier évolue.
Le (la) bibliothécaire doit aussi enregistrer les prêts et les retours, accueillir et conseiller le public. Mener des animations envers un public particulier : groupes scolaires, Centre de loisirs, personnes âgées ou public empêché.
Cependant, aucun(e) bibliothécaire n'a la science infuse et chacun(e) reconnaît découvrir des livres grâce… aux lecteurs. La bibliothèque est, et doit rester, un lieu d'échanges : il ne faut pas hésiter à interpeller le (la) bibliothécaire, au contraire ; son métier c'est d'aider selon les goûts, les besoins, les envies et le plaisir de chacun à trouver le bon livre.
Rappelons que l'accès des bibliothèques est libre et gratuit pour tous. Chacun a le droit d'entrer, de consulter les livres et les revues.
N'ayez pas peur, venez, poussez la porte de la bibliothèque et c'est le monde qui vient à vous. ■

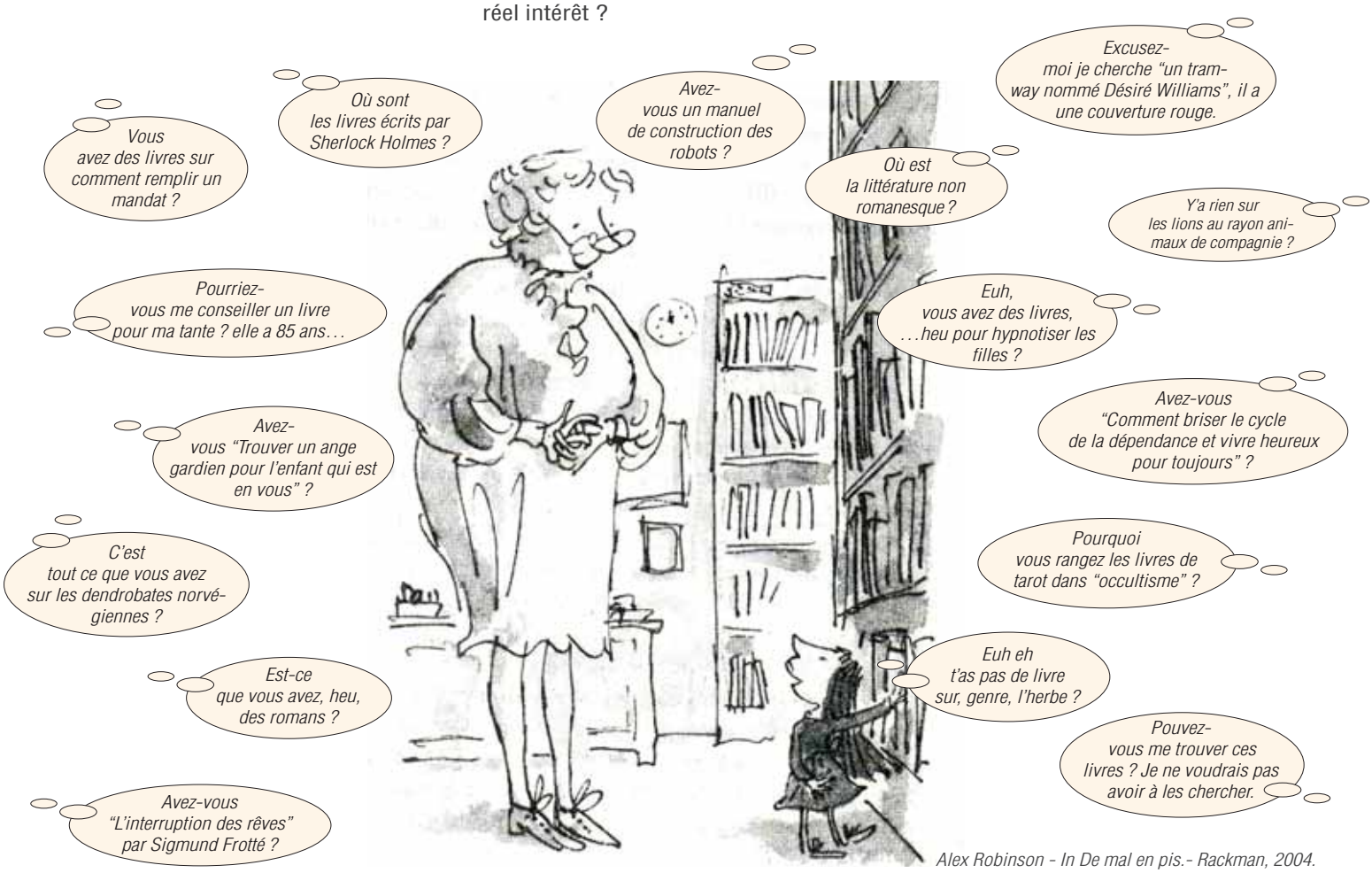
Vous avez des livres sur comment remplir un mandat ?
Où sont les livres écrits par Sherlock Holmes ?
Avez-vous un manuel de construction des robots ?
Excusez-moi je cherche "un tramway nommé Désiré Williams", il a une couverture rouge.
Où est la littérature non romanesque ?
Y'a rien sur les lions au rayon animaux de compagnie ?
Pourriez-vous me conseiller un livre pour ma tante ? elle a 85 ans…
Euh, vous avez des livres, …heu pour hypnotiser les filles ?
Avez-vous "Trouver un ange gardien pour l'enfant qui est en vous" ?
Avez-vous "Comment briser le cycle de la dépendance et vivre heureux pour toujours" ?
C'est tout ce que vous avez sur les dendrobates norvégiennes ?
Pourquoi vous rangez les livres de tarot dans "occultisme" ?
Est-ce que vous avez, heu, des romans ?
Euh eh t'as pas de livre sur, genre, l'herbe ?
Pouvez-vous me trouver ces livres ? Je ne voudrais pas avoir à les chercher.
Avez-vous "L'interruption des rêves" par Sigmund Frotté ?

Alex Robinson - In De mal en pis.- Rackman, 2004.

Les coups de cœur

Des lecteurs

Contre-enquête sur la mort d'Emma Bovary

Philippe Doumenc
Actes sud, 2007

Et si Flaubert avait menti ?
Et si son roman occultait la vérité ?
C'est en fait à une autre vision de l'affaire que nous confronte Philippe Doumenc.
À la fois polar, roman de mœurs et pastiche subtil, cet ouvrage est un exercice de style passionnant et brillamment mené : un plat raffiné pour de fins gourmets !

À LIRE AUSSI :
Madame Bovary
Gustave Flaubert
Gallimard, 1996.
Publié, à l'origine, sous forme de feuilleton dans "La revue de Paris" en 1856.

Le secret du rabbin

Thierry Jonquet
J. Clims, 1986

Quand la petite histoire rencontre la grande ! Dans ce roman bourré d'intelligence et de malice, Thierry Jonquet nous entraîne dans les aventures rocambolesques de 4 cousins juifs à la recherche d'un improbable trésor, en pleine guerre russo-polonaise de 1920.
Et en "guest-stars" : De Gaulle, Trotsky, Staline, et Einstein (excusez du peu).
Quant au "secret", vous ne le saurez qu'à la dernière ligne (ne regardez pas avant) et vous ne l'oublierez pas.

À LIRE AUSSI :
La vie de ma mère
Thierry Jonquet / Jean-Christophe Chaussy
Casterman, 2003.
Bandes dessinées en 2 volumes pour adultes.
La belle et la bête
Thierry Jonquet
Gallimard, 1998
Roman policier jeunesse.
Grand écrivain de romans policiers Thierry Jonquet est mort en 2009.

Des bibliothécaires

Vendetta

Roger Jon Ellory.
Sonatines, 2009

Ce roman est une confession ; celle d'un exécutant, d'un sans-grade, d'un tueur aux ordres de la mafia.
Tout au long de cette longue confession, le livre compte près de 700 pages, toute l'histoire du banditisme en Amérique est passée en revue : des guerres entre les clans italiens, irlandais, aux compromissions du monde politique et économique avec la mafia…
Tout à la fois roman intimiste, et roman épique, car c'est bien une épopée que l'on découvre, le récit alterne les huis clos, aux moments d'actions.
Le talent de l'auteur est de parvenir à faire de nous, lecteur, le réceptacle de cette confession en nous identifiant à Ray Hartmann, le policier qui reçoit les confidences de Ernesto Perez. Et peu à peu, le policier change de point de vue par rapport au tueur qu'il a en face de lui, et nous aussi, le monstre s'humanise : le jugement est moins tranché. Et en fait, n'est ce pas le but d'une confession ?

À LIRE AUSSI :
Seul le silence
Roger Jon Ellory
Sonatines, 2008.
R. J. Ellory est un rescapé.
Après une enfance passée dans un orphelinat, il fait plusieurs séjours en prison puis devient musicien dans un groupe de rock.
Grâce à la littérature, il est "born again".

Le dieu des animaux

Aryn Kyle
Gallimard, 2009

…Des chevaux et des hommes…
La vie d'Alice est idéale : elle habite dans un ranch, auprès des chevaux qu'elle aime. Son père est un cow-boy à la belle allure, sa sœur est une championne d'équitation comme l'était sa mère avant elle.
Mais les apparences sont trompeuses et il y a loin de cette vision de carte postale à la réalité telle que la vit Alice : sa sœur a fugué, sa mère, dépressive, ne sort plus de sa chambre, son père, brutal, n'arrive plus à faire vivre sa famille.
Alors la jeune fille s'invente une vie de privilégiée, s'entoure d'amies imaginaires, noue une amitié téléphonique avec un de ses professeurs. Le lecteur est mal à l'aise.
Bien que centré sur Alice, ce roman n'est pas un récit de plus sur l'adolescence : s'y ajoutent l'éloge de la nature, des grands espaces, l'amour pour la sauvagerie et la beauté des chevaux.
Un premier roman qui est aussi un grand roman.

À LIRE AUSSI :
L'histoire d'Edgar Sawtelle
David Wroblewski
Lattés, 2009
Autre premier roman, dont le héros est également adolescent, proche des animaux : il vit entouré des chiens que ses parents dressent.

Le chœur des femmes

Martin Winckler
POL, 2009

Lecture indispensable.
L'intrigue n'est pas l'essentiel des romans de Martin Winckler qui s'attache plus à ses personnages, leurs personnalités qu'à l'action.
À travers ses romans ce médecin s'emploie à dénoncer notre système de santé, la médecine trop technicienne qui ne laisse que peu de place à l'humain.

À LIRE AUSSI :
Soupe froide
Charles Massons
Casterman, 2003
(préface de Martin Winckler).
R. J. Ellory est un rescapé.
Comme Martin Winckler, Charles Masson est médecin. Lui aussi déplore la déshumanisation des soignants à travers ses bandes dessinées dont il est à la fois auteur des scenarii et illustrateur. ■

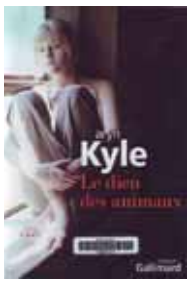

Envie de dépayse-ment ?

Goûter les recettes d'un pays c'est en savourer les senteurs

La médiathèque vous propose de voyager sans quitter votre cuisine !

Cette sélection vous invite à un vrai périple à travers le monde : de l'Europe à l'Asie, en passant par l'Afrique.
Finis les sempiternels cakes : bonjour les galettes indiennes ou les babaganouches africaines.
Et que diriez-vous de nouvelles boissons pour accompagner ces nouveaux mets ?
Le philtre d'amour perse, par exemple, semble très prometteur.
Pour celles et ceux qui sont plus attirés par la cuisine de "chez nous", ou par le côté pratique des recettes, la médiathèque dispose aussi de recueils pour eux.
Vous êtes lassés par la cuisine traditionnelle d'ici ou d'ailleurs, essayez-vous à la nouvelle cuisine : légumineuses, graines germées…

Les enfants ne sont pas en reste

Avec "Des molécules plein l'assiette" ils feront des sciences en même temps qu'ils cuisineront.
Tandis qu'avec "Des mots des mets", ils voyageront aussi dans la littérature : pour chaque recette, ou plutôt pour chaque principal ingrédient les auteurs renvoient les jeunes cuisiniers à une histoire qui lui est consacrée. Par exemple, la recette du gâteau au chocolat est l'occasion de revenir sur "Charlie et la chocolaterie" de Roald Dahl. ■

Infos

Ouverture au public :

Lundi : 16 h 30 - 19 h — *Mardi : 16 h 30 - 19 h*
Mercredi : 9 h 30 - 11 h 30 / 15 h - 18 h — *Vendredi : 16 h 30 - 19 h*
Contacts : 04 75 29 18 34 - E.mail : ***mediatheque@paysducheylard.fr***

À votre disposition

13 000 livres et 2 000 CD renouvelés en partie 3 fois par an avec le passage du Bibliobus et du Musibus de la Bibliothèque départementale de prêt.

Abonnement à la médiathèque :

Il coûte 8 euros par an et par famille.
Il permet l'emprunt de 6 documents imprimés par carte et 6 documents sonores par famille pour une durée de 4 semaines. Le prêt des documents est, ensuite, gratuit.

Quelques chiffres :

Plus de 36 000 prêts de documents : livres, revues, CD par an.

En moyenne 1 000 emprunteurs fréquentent la médiathèque chaque année, soit près de 8 500 visiteurs individuels. En plus des accueils individuels, la Médiathèque reçoit par année scolaire en moyenne de 145 à 150 classes soit près de 3 000 visiteurs.

Le Prix de la médiathèque du Pays du Cheylard

Comme chaque année, la médiathèque vous invite à faire parti du jury qui décernera, à partir d'une sélection regroupant les romans ayant eu un prix littéraire à l'automne, "le Prix de la médiathèque du Pays du Cheylard". ■

MAINTENANT aux Meubles Chalon

Découvrez la nouvelle collection HOMES, mobilier contemporain de qualité

et toujours

GRANGE

LES MEUBLES DE FAMILLE

les meubles de famille
du traditionnel
au vintage

ainsi que

CANAPES **DUVIVIER**

spécialiste du siège
haut de gamme
en cuir pleine fleur

Entreprise familiale à votre service depuis 1913.
Venez profiter de nos ambiances variées et actuelles en meubles, sièges divers, tissus, objets déco, literie, linge de lit, tableaux, luminaires...

meubles chalon

DÉCORATEUR CONSEIL

1449 av. Sadi Carnot
07500 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 46 54

www.meubleschalon.com

Faurie

L'entreprise Faurie est spécialisée dans les métiers liés à l'eau : adduction d'eau potable, assainissement, eaux pluviales, irrigation et génie civil.
Elle exerce également son métier dans les terrassements et les réseaux secs.

FAURIE SAS
(Groupe Viviany)

SIÈGE SOCIAL
Centre de travaux d'Aubenas
158, route de Lachapelle
07200 ST SERNIN
Tél. 04 75 35 82 40
Fax 04 75 35 82 41

Centre de travaux
de Saint-Agrève
Quartier Chantoiseau - BP 7
07320 ST-AGRÈVE
Tél. 04 75 30 15 55
Fax 04 75 30 19 34

Centre de travaux
de Montpellier
176, av. de la Royale
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 16 19 90
Fax 04 67 16 08 52

Frédéric Coiffure
Masculin-Féminin-Junior - Frédéric BOURDIER
04 75 29 32 48 - Samedi : journée continue
14, rue du 5-Juillet-1944 07160 LE CHEYLARD

Jérôme AULAGNIER
Plomberie - Zinguerie - Sanitaire
Chauffage - Énergies renouvelables
07160 LE CHEYLARD
04 75 65 10 02
06 32 10 10 73

maisondelapresse
LIBRAIRIE – PAPETERIE – MANUELS SCOLAIRES
TRAVAUX PHOTOS - PHOTOCOPIES - RECHARGES TÉLÉPHONE
Rue de l'Hôtel-de-Ville LE CHEYLARD Tél./Fax 04 75 29 02 59

SARL MARTIN Frères
07160 ST-MICHEL-D'AURANCE
Tél. 04 75 29 09 59
Fax 04 75 29 29 40
Fabrication et pose de :
MENUISERIE BOIS
Menuiserie aluminium
CHARPENTE
COUVERTURE
Maison ossature bois

Jean-Pierre BOUIX
MEGA PUB
- Tampographie (objets publicitaires...)
- Sérigraphie (autocollants, tee-shirts...)
- Découpe adhésive (lettrages, panneaux, enseignes lumineuses...)
- Divers (coupes, articles sportifs...)
- Clé minute
- Photocopie couleur / noir et blanc laser (etc : toutes publicités)
5, avenue de Saunier - 07160 LE CHEYLARD
Tél./Fax 04 75 29 37 67 - Portable : 06 86 27 90 82

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES / AUVERGNE
ETS ISARDRÔME
Centre du Cheylard
TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PRIVÉS
SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
Z.I. La Palisse
07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 44 89 Fax 04 75 29 46 57

Concert Systèmes
Le Son - La Lumière
PRESTATION - VENTE - LOCATION
SPECTACLE et ÉVÉNEMENTIEL
www.concert-systemes.com 38370 SAINT CLAIR DU RHÔNE

SARL FAURE
ARTS de la TABLE
Liste de mariage
- Cadeaux
- Déco
Chauffage • Sanitaire • Entretien
Zinguerie • Vitrerie
Électroménager • Cuisines
A votre service depuis 1908
1, place Saléon Terras
07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 74 75
QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE

La fête de la science

Des événements de portée nationale :

L'espace, "C'est pas sorcier !"

Du 13 au 22 novembre a eu lieu partout en Ardèche la 18e édition de la Fête de la science, coordonnée pour la 4e année consécutive par L'Arche des Métiers.
Au programme : itinérance du spectacle "Climat d'urgence", expositions, conférences, animations.
Et en Pays du Cheylard, L'Arche des Métiers a proposé un programme pour fêter la science avec un partenariat exclusif avec les journalistes de l'émission de France 3 "C'est pas sorcier !"…

Retour sur un programme exceptionnel :

- **spectacle "Climat d'urgence" à Mariac,**
- **journée "L'espace, c'est pas sorcier !"** à la salle de La Palisse.

Animations festives avec des activités inédites sur l'astronomie en présence de Sabine Quindou, journaliste de l'émission de France 3 "C'est pas sorcier" mais aussi des animations "Le jonglage des planètes", "On a marché sur la lune", "Les 7 erreurs de l'espace", des séances de planétarium, des ateliers…

- Projection de l'émission "C'est pas sorcier", projection suivie d'échanges "Côté coulisses" avec Sabine Quindou sur l'envers du décor du tournage d'une émission.
- "L'espace : entre imaginaire et réalité", "La tête dans les étoiles", visites des différentes expositions et animations, "Darwin viendra-t-il ?" : conférence à la médiathèque du Cheylard. ■

Allô, la terre ?"

Un moment exclusif avec la diffusion d'un message audiovisuel enregistré directement depuis l'ISS pour la Fête de la science destiné à L'Arche des Métiers et à ses visiteurs.

Franck De Winne, commandant de ISS.
Crédit photo : ESA.

Crédit photo : C'est pas sorcier !

L'invitée d'honneur du lancement officiel de la Fête de la Science en Ardèche, Sabine Quindou a pu mesurer l'impact de l'événement au Cheylard.

Plus de 1 000 passionnés ont pris d'assaut les ateliers proposés aux familles venues découvrir la science de manière ludique…

Ils s'expriment :

Dr Jacques Chabal

Président de la Communauté de communes du Pays du Cheylard.

L'Arche, c'est le choix du professionnalisme et du même combat que nous menons tous, pour que la science ne soit pas oubliée et permette aux esprits de nos contemporains de s'ouvrir à la réalité, avec objectivité aux questions posées.

Hervé Saulignac

Représentant du président de la Région Rhône-Alpes.

C'est L'Arche des Métiers de l'Ardèche.

Par ses actions, L'Arche des Métiers permet à son niveau de redonner sa noblesse à l'industrie.

Pascal Terrasse

Député, président du Conseil général de l'Ardèche.

L'Arche des Métiers, centre de ressources dont la réputation n'est plus à faire. Au cœur du développement durable en complémentarité avec le lycée.

Jean-Yves Le Merrer

Sous-préfet.

L'Ardèche a de la chance d'avoir L'Arche qui fédère, organise, anime.

Une fête qui vise les jeunes, qui les sensibilise afin de faire naître des vocations.

Le Cheylard à venir

Dans le bulletin municipal de décembre 2008 nous commencions notre rubrique en ces mots : *"À l'aube de cette nouvelle année le groupe "Le Cheylard à venir" est à la fois satisfait et inquiet",* et la terminions par *"Le groupe "Le Cheylard à venir"… reste fidèle à ses valeurs, et déploie toute son énergie afin que le Cheylard reste un pôle économique reconnu".*

Un an après, nos inquiétudes, satisfactions, valeurs, convictions n'ont pas changé, bien sûr tous nos choix ne font pas l'unanimité, bien sûr il y a d'autres modèles économiques et de sociétés…

Nous ne ferons pas ici l'inventaire de toutes les réalisations et modernisations, mais la pugnacité des élus à réaliser un projet construit sur l'avenir a certainement permis à Le Cheylard d'être cité en exemple pour la réussite de son enseignement.

Pensez-vous qu'une ville sans sécurité, sans structures associatives : culturelles, sportives, où tout simplement il fait bon vivre aurait ces résultats ?

Les mutations territoriales et économiques sont inéluctables et nous les préparons par nos réflexions et propositions dans les différentes structures décisionnelles.

Nous vous souhaitons une bonne année 2010 et fasse que le Cheylard reste un coin où il fait bon vivre. ■

Le groupe élus et les non-élus de
"Le Cheylard à venir"

Espace d'expression du groupe d'opposition

À vouloir cantonner notre groupe dans une opposition systématique comme cela est dit dans le dernier bulletin municipal, le groupe majoritaire caricature une fois de plus nos interventions, et nos observations sur la gestion municipale.
Simplement pour mémoire, le rappel des délibérations du Conseil Municipal du 29 juin dernier : sur les 7 délibérations portées au vote du conseil municipal 5 ont été votées par notre groupe et 2 abstentions… Preuve est de constater une nouvelle fois la déformation de nos propos et effectivement le maintien d'un certain malaise, mais par qui ?
Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction la réalisation prochaine d'un pôle enfance qui répond aux attentes de nombreux parents depuis fort longtemps. Mais qu'en est-il de la sécurité à la sortie des écoles primaires où une signalisation temporaire est là depuis déjà des années !
En ce début d'année, avec toutes les interrogations qui pèsent sur nos collectivités locales quant à leurs ressources financières (réforme de la taxe professionnelle), les élus du groupe d'opposition seront particulièrement vigilants pour que la fiscalité locale n'accable pas une fois de plus les plus modestes d'entre nous.
Notre groupe votera les délibérations qui iront dans l'intérêt du plus grand nombre et refusera systématiquement de donner son approbation aux dépenses aujourd'hui devenues démesurées (un déficit de L'Arche des Métiers de 267 000 €, des sommes colossales pour études diverses, Altiport…, publications diverses, etc.), et en décalage complet avec le quotidien des Cheylaroises et Cheylarois.
Comme le veut la tradition en ce début d'année : bonne année 2010, et bonne santé à vous et à vos familles. ■

Article réalisé le 1er novembre 2009
pour parution sur le bulletin municipal
de janvier 2010.
Les élus du groupe d'opposition

Note de la rédaction : pour les chiffres réels, voir le journal de la Communauté de communes du Pays du Cheylard n° 13 de juin 2009.

MAÇONNERIE T.P.
Saroul-Perrin
Z.I. La Palisse - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 39 78 - Fax 04 75 29 42 56

SCERCL La maîtrise de l'eau
Société de Conseils, Études et Réalisations pour les Collectivités Locales
21, avenue Victor Hugo - B.P. 14 - 73201 Albertville Cedex
Tél. : 04 79 31 06 66 - Fax : 04 79 31 08 88

LUNETTERIE
Lentilles de contact
2e PAIRE OFFERTE
OPTIQUE FAHISSE

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 20 h.
SUPER U
les nouveaux commerçants
- Carburant & station lavage 24 h/24
- Distributeur de billets 24 h/24
- Rayon pains ouvert à partir de 6 h 30
- Location véhicules utilitaires
- Développement photos numériques
- Photomaton (nouvelle norme)
- Pétrole lampant et fioul domestique à la pompe

04 75 29 74 44
Demandez votre CARTE U dans votre magasin, elle est gratuite

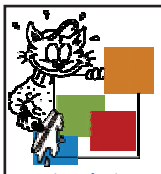
Spécialiste nettoyage de vitres & toutes surfaces
Particuliers & Entreprises
www.sylvenster.eu
Le village - 07310 La Rochette
La clarté chez Vous des professionnels à votre écoute
Tél/Fax. 0475/65.44.69

FOROT immobilier
transactions immobilières
régie d'immeubles
ventes - locations
FNAIM
yves.forot@wanadoo.fr
www.forot-immobilier.com
07160 LE CHEYLARD : 6, rue du Temple - Tél. 04 75 29 43 71

TABAC - CADEAUX
Marie-Christine MÉTIER
14, rue du 5 juillet 1944 - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 46 46

ENTREPRISE DE BÂTIMENT
S.A.R.L. SOCEBAT
S.A.R.L. SMB - Maçonnerie
4, route de Lamastre - Le Cheylard
Tél. 04 75 29 00 85 - Fax 04 75 29 31 13 - E-mail : gerard.marijon@wanadoo.fr

Michel CHARRIER
La Palisse Nord - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 02 51 - Fax 04 75 29 00 68
Serrurerie – Forge
Menuiserie alu
Clé minute
Bâches – Stores
Volets roulants

Impressions Chevalier
Pour tous vos imprimés, venez découvrir nos nouvelles collections de faire-part mariage et naissance.
16, avenue de Chabannes 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 14 95 Fax 04 75 29 23 30

BÉTON SERVICES
Z.I. La Palisse **07160 LE CHEYLARD**
Tél. 04 75 29 25 25 (centrale) - 04 75 29 39 78 (bureaux)
Fax 04 75 29 42 56

SARL Gérard Bonhomme
Électricité générale
Chauffage électrique
Mise en conformité
Parking de la Guinguette
07160 Le Cheylard
Tél./Fax 04 75 20 81 76
Tél. 04 75 29 07 97

MULTI TRAVAUX
Petite maçonnerie, rénovation pierre, plâtrerie, peinture, carrelage, faïence et débrousaillage
DEVIS GRATUIT
Étudie toutes propositions de travaux
Sébastien AUNAVE
LE CHEYLARD
04 75 29 60 91
06 10 12 41 26

100% d'économie solidaire
+ 0% d'actionnaires
= 100% pour votre santé
La marque d'une **vraie mutuelle !**
Santé • Prévoyance • Prévention
Devis gratuit et sans engagement
Rendez-vous dans votre agence
Agence du Cheylard
30, rue de la République
07160 Le Cheylard
N° Cristal 09 69 32 05 06
Mutuelles Santé Plus
SOLIDAIRES ET RESPONSABLES
www.mutuelles-santeplus.fr

Naissances

Évence Osmont	né le 01/07/2009	à Valence (26)
Ilona Ollier	née le 10/08/2009	à Guilherand-Granges
Léo Chaussinand	né le 11/08/2009	à Guilherand-Granges
Louis Chareyron	né le 15/08/2009	à Le Puy-en-Velay (43)
Corentin Lavastre	né le 21/08/2009	à Guilherand-Granges
Jade Combe	née le 03/09/2009	à Saint-Priest-en-Jarez (42)
Louis Ferrand	né le 08/09/2009	à Guilherand-Granges
Marie Chomarat	née le 5/10/2009	à Saint-Priest-en-Jarez (42)
Noémie Chanut	née le 29/10/2009	à Valence (26)
Camille Aunave	née le 29/10/2009	à Aubenas
Augustine Pacquelet	née le 17/11/2009	à Valence (26)
Mélyne Rochedy	née le 10/12/2009	à Guilherand-Granges
Orianne Chambon	née le 25/12/2009	à Guilherand-Granges

Mariage

Magalie Cachat & **Frédéric Hermier**	le 18/07/2009
Marietou Sonko & **Gaël Maley**	le 22/08/2009

Décès

Maria Mounier	décédée le 14/07/2009	
Michel Ducros	décédé le 30/07/2009	
Jeanne Pizot épouse **Thibon**	décédée le 10/08/2009	
Élie Saroul	décédé le 17/08/2009	à Marcols-les-Eaux
Émile Saussac	décédé le 27/08/2009	à Privas
Denise Escomel épouse **Crouzet**	décédée le 31/08/2009	à Guilherand-Granges
Arlette Royer veuve **Coulomb**	décédée le 13/08/2009	à Pollionnay (69)
Albert Masson	décédé le 18/09/2009	
Marthe Mathon veuve **Brioude**	décédée le 30/09/2009	
Maria Allix épouse **Brugieres**	décédée le 26/09/2009	à Bron (69)
Odette Vincent épouse **Jolas**	décédée le 06/10/2009	à Guilherand-Granges
André Brunel	décédé le 11/10/2009	à Guilherand-Granges
Louise Dumas épouse **Dessus**	décédée le 17/10/2009	
Marie Courtial veuve **Bonhomme**	décédée le 25/10/2009	
Daniel Taland	décédé le 27/10/2009	
Georgette Avenas veuve **Haond**	décédée le 31/10/2009	
Catherine Perbet épouse **Debanne**	décédée le 08/11/2009	à Lamastre
Suzanne Godimus veuve **Aubry**	décédée le 25/11/2009	
Marthe Coq veuve **Chamba**	décédée le 29/11/2009	
Marie Laffont veuve **Clauzier**	décédée le 08/12/2009	à Privas
Jeanne Faure	décédée le 08/12/2009	
Jean Monnet	décédé le 10/12/2009	
Andrée Nury veuve **Salque**	décédée le 20/12/2009	
Aline Chaléas épouse **Marlin**	décédée le 28/12/2009	à Privas
Paulette Souilhol veuve **Clauzier**	décédée le 30/12/2009	
Régina Chambon veuve **Reynaud**	décédée le 30/12/2009	à Chenereilles (43)

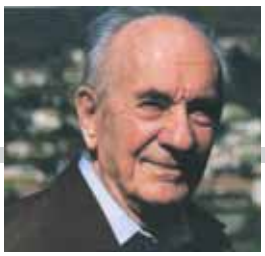

Jean Monnet nous a quittés

Lundi 14 décembre ont eu lieu en l'église du Cheylard les obsèques de Monsieur Jean Monnet, que tous appelaient Jeannot, en présence d'une assistance nombreuse.

Jeannot est né le 10 mars 1922 à Sarrebrück où son père militaire-musicien était en garnison. Il est le second d'une famille de trois garçons. En 1926 la famille s'installe au Cheylard. En 1927, le père de Jeannot, Jean-Baptiste, fonde avec Jean Maza, l'Union musicale du Cheylard, en qualité de chef de musique. Les frères Monnet entrent très tôt à l'Union musicale, pour Jeannot c'est en 1929.

Diplômé de l'école nationale professionnelle de Voiron, à la fin de la guerre il trouve à Lyon un emploi d'électricien. Il y rencontre Line Berganzoni, qu'il épouse en 1945. En 1946 le couple s'installe au Cheylard où naît Dany. Il fonde une entreprise d'électricité, secondé par son épouse qui tient le magasin. Dans son domaine, il accompagnera l'évolution de son métier et celle du pays.

Jeannot a aussi été conseiller municipal au Cheylard et à ce titre, il a été un des premiers artisans du jumelage avec Weilmünster.

Suivant la tradition musicale de la famille, Jeannot devient chef de l'Union musicale du Cheylard en 1970 et directeur de 1981 à 1990. Il assure la formation musicale de nombreux jeunes. Passionné de chant, il participe à la chorale paroissiale et à la chorale des Boutières. Les dernières années seront assombries par la maladie et le handicap, par le décès de proches, son frère Geo puis son épouse Line.

Estimé par tous ceux qui l'ont connu, nous présentons à Dany et Jean-Luc Chomat et à leurs familles nos sincères condoléances. ■

Chouet' boutique

Laure Riffard
9, rue du Couvent
07160 Le Cheylard

Cadeaux
Accessoires de mode
Lingerie
Linge de maison
Maillots de bain

Librairie - Papeterie
Maroquinerie
Fournitures de bureau

Jean-Paul DOLMAZON

20, rue de la République
07160 LE CHEYLARD

Tél. 04 75 29 03 97

SARL
APEX
NETTOYAGE

Entretien des locaux professionnels et privés
Devis gratuits

DORNAS 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 40 57 - Fax 04 75 29 98 52

E.G.B.I.
Cymbalista

Électricité générale
10, rue du Temple
07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 38 58
Fax 04 75 29 17 98

CONNEXION

Rivia SARL
ZI La Palisse - 07160 Le Cheylard - Tél. 04 75 30 84 14
TV - HIFI - VIDÉO - MÉNAGER - MULTIMÉDIA

rtm International s.a.

Matériels et produits de nettoyage pour l'industrie et la collectivité
Location • Vente • SAV • Aspirateurs • Laveuses
Balayeuses • Monobrosses • Nettoyeurs haute-pression

7 allée James Joule - ZI des Auréats - 26000 VALENCE - Tél 04 75 40 10 02 - Fax 04 75 40 11 43
www.rtm-international.com - info@rtm-international.com

Services professionnels
Entreprises et particuliers
Conseil vente dépannages SAV
Solutions réseaux matériels et logiciels
Sécurité informatique
Formations logiciels Microsoft

Oncle Bill Micro
David Bernard

1, route de l'Eyrieux
07160 Le Cheylard
Tél. 04 75 29 99 58
Fax 04 75 29 99 59
www.onclebillmicro.fr
Mail : contact@onclebillmicro.fr

PLÂTRERIE - PEINTURE

CHALANCON Jean-Paul

Le Monteil
07160 ACCONS

04 75 29 28 05
06 71 29 01 61

Berthouly

Bâtiments - Terrassements - Génies civils
Canalisations - Ouvrages d'art

18, rue De Dion Bouton - BP 237 - 26206 MONTÉLIMAR
Tél. 04 75 00 85 85 - Fax 04 75 00 85 86
www.berthouly.fr

saur

DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT

Exploitation Le Cheylard
15, rue Louis Vincent - BP48 - 07160 LE CHEYLARD
Tél. 04 75 29 40 18 - Tlc : 04 75 29 28 91

• Services de l'eau et de l'assainissement • Services aux industriels
• Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration

le Cheylard
ARDECHE

Les maisons de Champagne font confiance à PERRIER
pour élaborer leurs vins de qualité

PERRIER
bottling machines

BOUTIQUE DE STOCK

2 rue de Champel - 07160 Le Cheylard - Tél. 04 75 29 28 35

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 10h - 13h et 14h - 19h

Du mercredi au samedi : 10h - 12h30 et 14h - 19h